



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

## RAPPORT FINAL

### PROJET DE SOUTIEN A LA DIFFUSION DU ZEBU AZAWAK – PHASE II (BKF 0301612).

#### INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION.

Pays : BURKINA FASO

Secteur et sous –secteur CAD : 311 (Agriculture) – 31195 (Elevage)

Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution : Ministère des Ressources Animales

Agences d'exécution : Direction Générale des Productions Animales (D.G.P.A)

Nbre d'experts en coopération internationale de la CTB : 1

Durée de la prestation (selon AS/CS) : 4 ans

Date de démarrage de la prestation :  
Selon AS/CS : 28 octobre 2003  
Effective : 10 septembre 2003

Date de clôture de la prestation :  
Selon AS/CS : 28 octobre 2008  
Effective : 30 juin 2008 (28 octobre 2008 pour l'AT)

Modalités de gestion de la prestation : - Cogestion : 1.308.595 €  
: - Régie : 684.553 €

Budget total de la prestation : 1.993.148 €

Période couverte par le rapport : 10 septembre 2003 – 30 juin 2008

| Annexes |                                                     | Oui | Non |
|---------|-----------------------------------------------------|-----|-----|
| 1.      | Résumé des résultats                                | Oui |     |
| 2.      | Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue | Oui |     |
| 3.      | Taux de déboursement de la prestation               | Oui |     |
| 4.      | Personnel de la prestation                          | Oui |     |
| 5.      | Sous-traitance et appels d'offres                   | Oui |     |
| 6.      | Equipements                                         | Oui |     |
| 7.      | Formations                                          | Oui |     |
| 8.      | Bailleurs de fonds                                  | Oui |     |

## Liste des abréviations

|         |                                                                                                             |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AA      | : Génotype d'un animal de race Azawak (considéré pur sang)                                                  |
| AA      | : génotype d'un animal de race Azawak (considéré pur sang)                                                  |
| ALG     | : Autorité du Liptako-Gourma                                                                                |
| AP      | : Génotype d'un animal issu du croisement d'absorption du zébu peul par le zébu Azawak                      |
| AP      | : Génotype d'un animal issu du croisement d'absorption du zébu peul par le zébu Azawak                      |
| AS      | : Arrangement Spécifique                                                                                    |
| BKF     | : Burkina Faso                                                                                              |
| BMN     | : Bloc Multi Nutritionnel                                                                                   |
| CFAO    | : Compagnie Française de l'Afrique de l'Ouest                                                               |
| CLOSC   | : Comité Local d'Orientation, de Suivi et de Contrôle                                                       |
| CLP     | : Comité Local de Pilotage                                                                                  |
| CMAP    | : Centre national de Multiplication des Animaux Performants                                                 |
| CMB     | : Centre de Multiplication du Bétail (du Niger)                                                             |
| CMEA    | : Concours Meilleur Eleveur d'Azawak                                                                        |
| CMO     | : Convention de Mise en Oeuvre                                                                              |
| CNEAG   | : Centre National d'Elevage et d'Amélioration Génétique                                                     |
| CS      | : Convention Spécifique                                                                                     |
| CS      | : Convention Spécifique                                                                                     |
| CTB     | : Coopération Technique Belge                                                                               |
| DAG     | : Direction de l'Amélioration Génétique                                                                     |
| DAOV    | : Direction de l'Appui à l'Appui à l'organisation des producteurs et à la Valorisation des zones pastorales |
| DEP     | : Direction des Etudes et de la Planification                                                               |
| DGCD    | : Direction Générale de la Coopération au Développement                                                     |
| DG-Coop | : Direction générale de la Coopération                                                                      |
| DGEAP   | : Direction Générale des Espaces et des Aménagements Pastoraux                                              |
| DGEAP   | : Direction Générale des Espaces et des Aménagements Pastoraux                                              |
| DGPA    | : Direction générale des Productions Animales                                                               |
| DGPA    | : Direction générale des Productions Animales                                                               |
| DGSV    | : Direction Générale des Services Vétérinaires                                                              |
| DGSV    | : Direction Générale des Services Vétérinaires                                                              |
| DIPPA   | : Direction de l'Intensification et de la Promotion des Productions Animales                                |
| DPAHRA  | : Direction provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques.                  |
| DPAHRA  | : Direction provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques.                  |
| DPEBA   | : Direction provinciale de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation                                   |
| DPEBA   | : Direction provinciale de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation                                   |
| DPRA    | : Direction Provinciale des Ressources Animales                                                             |
| DRRA    | : Direction Régionale des Ressources Animales                                                               |
| DRRA    | : Direction Régionale des Ressources Animales                                                               |
| DVAOP   | : Direction de la Vulgarisation et d'Appui aux Organisations des Producteurs                                |
| DVAOP   | : Direction de la Vulgarisation et d'Appui aux Organisations des Producteurs                                |
| ES      | : Eleveur Sélectionneur                                                                                     |
| FAIP    | : Fonds d'Appui aux Initiatives des Producteurs                                                             |
| GM      | : Grand Moule (PAVE)                                                                                        |
| GM      | : Grand Moule (PAVE)                                                                                        |

|          |                                                                   |
|----------|-------------------------------------------------------------------|
| INERA    | : Institut National de l'Environnement et de Recherches Agricoles |
| IOV      | : Indicateur Objectivement Vérifiable                             |
| IOV      | : Indicateur Objectivement Vérifiable                             |
| IP       | : Indice de Productivité                                          |
| IPD      | : Institut Panafricain pour le Développement                      |
| IPD      | : Institut Panafricain pour le Développement                      |
| LNIA     | : Laboratoire National de l'Insémination Artificielle             |
| MRA      | : Ministère des Ressources Animales                               |
| OPE      | : Organisations Professionnelles des Eleveurs                     |
| PAVE     | : Projet d'Appui à la Vulgarisation en Elevage                    |
| PAVE     | : Projet d'Appui à la Vulgarisation en Elevage                    |
| PM       | : Petit Moule (PAVE)                                              |
| PM       | : Petit Moule (PAVE)                                              |
| PSDZA II | : Projet de Soutien à la Diffusion du Zébu Azawak - phase II      |
| Qn       | : Nième Trimestre de l'année                                      |
| SEAB     | : Société d'Equipeement Automobile du Burkina                     |
| SMCL     | : Structure Mixte de Concertation Locale                          |
| SPAI     | : Sous-Produits Agro-Industriels                                  |
| TSE      | : Technicien Supérieur d'Elevage                                  |
| TSES     | : Technicien Supérieur d'Elevage Spécialisé                       |
| UNEAB    | : Union Nationale des Eleveurs d'Azawak du Burkina                |
| UT       | : Unité de Testage                                                |
| UTIL     | : Unité de Transformation du Lait                                 |
| VGA      | : Valeur Génétique Additive                                       |
| VGA      | : Valeur Génétique Additive                                       |
| ZEPESA   | : Projet Zébu Peul au Sahel                                       |

## PREMIÈRE PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes :

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

|                                                                                                                  | Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| <b>PERTINENCE<sup>1</sup></b> (cf. PRIMA, §70, p.19)                                                             |                                     |                                |
| 1 Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?               | 1                                   | 1                              |
| 2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement?                  | 1                                   | 1                              |
| Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :                                                   |                                     |                                |
| a) Genre                                                                                                         | 2                                   | 2                              |
| b) Environnement                                                                                                 | 2                                   | 2                              |
| c) Economie sociale                                                                                              | 1                                   | 1                              |
| 3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?                                              | 1                                   | 1                              |
| 4 La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?                                                 | 1                                   | 1                              |
| 5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés? | 2                                   | 1                              |

<sup>1</sup> Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

|                                                                                                                                         | Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| <b>PERFORMANCE<sup>2</sup></b> (PRIMA, §71, pp.19-20)                                                                                   |                                     |                                |
| 1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs <sup>3</sup> ? (efficacité)              | 1                                   | 1                              |
| 2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)                                                                       | 1                                   | 1                              |
| 3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)                                                     | 2                                   | 1                              |
| 4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficacité) :                                              | 2                                   | 2                              |
| a. Ressources financières?                                                                                                              | 2                                   | 2                              |
| b. Ressources humaines ?                                                                                                                | 1                                   | 2                              |
| c. Matériel et équipements ?                                                                                                            | 2                                   | 1                              |
| 5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficacité) | 1                                   | 1                              |
| 6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficacité)        | 1                                   | 1                              |
| 7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation (respect des délais)                            | 1                                   | 2                              |

<sup>2</sup> Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficacité, respect des délais et qualité du personnel).

<sup>3</sup> voir annexe 1 pour plus de détails

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

|                                       | Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|---------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| Appréciation globale de la prestation | 1                                   | 1                              |

*Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.*

Le projet a enclenché le processus d'amélioration génétique dans les troupeaux encadrés pour cheminer vers l'atteinte de l'objectif spécifique.

Ce dernier est énoncé comme suit : « **la contribution du cheptel Azawak à la production nationale de lait est augmentée** ». *En fin 2007, un effectif de 4 000 têtes doit participer au programme et la production laitière par vache en lactation doit augmenter de plus de 6 % par an à partir de 2004. La qualité hygiénique du lait doit être améliorée (hygiène du lait, élimination des vaches brucelliques et tuberculeuses).*

A la fin de l'année 2007, l'inventaire physique des effectifs des troupeaux encadrés affichait 4.770 têtes. D'après les résultats des enquêtes de suivi des indicateurs socio-économiques des ménages encadrés réalisées par l'Institut National de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA), entre 2004 et 2007, la production laitière a connu une augmentation de 4,5 % et la contribution de l'Azawak à la production laitière est passée de 15 % à 53 % dans les élevages encadrés. Ainsi, on peut affirmer que ces résultats contribuent réellement à l'atteinte de l'objectif spécifique.

Par ailleurs, comme spécifié dans le rapport de formulation du projet, ce qui est recherché est la mise en place d'un processus durable d'amélioration génétique du cheptel plutôt qu'une augmentation substantielle de la contribution à la production laitière compte tenu de la faiblesse des effectifs de bovins de race Azawak.

Ce processus d'amélioration génétique est résumé par la figure sur la page qui suit. Ce schéma commence par l'identification des animaux au niveau des exploitations encadrées, le suivi de la généalogie des animaux, le contrôle des performances individuelles, l'évaluation génétique, le choix des géniteurs selon les lignées maternelles (vaches bonnes laitières) et la confirmation des taureaux par la valeur génétique de la descendance.

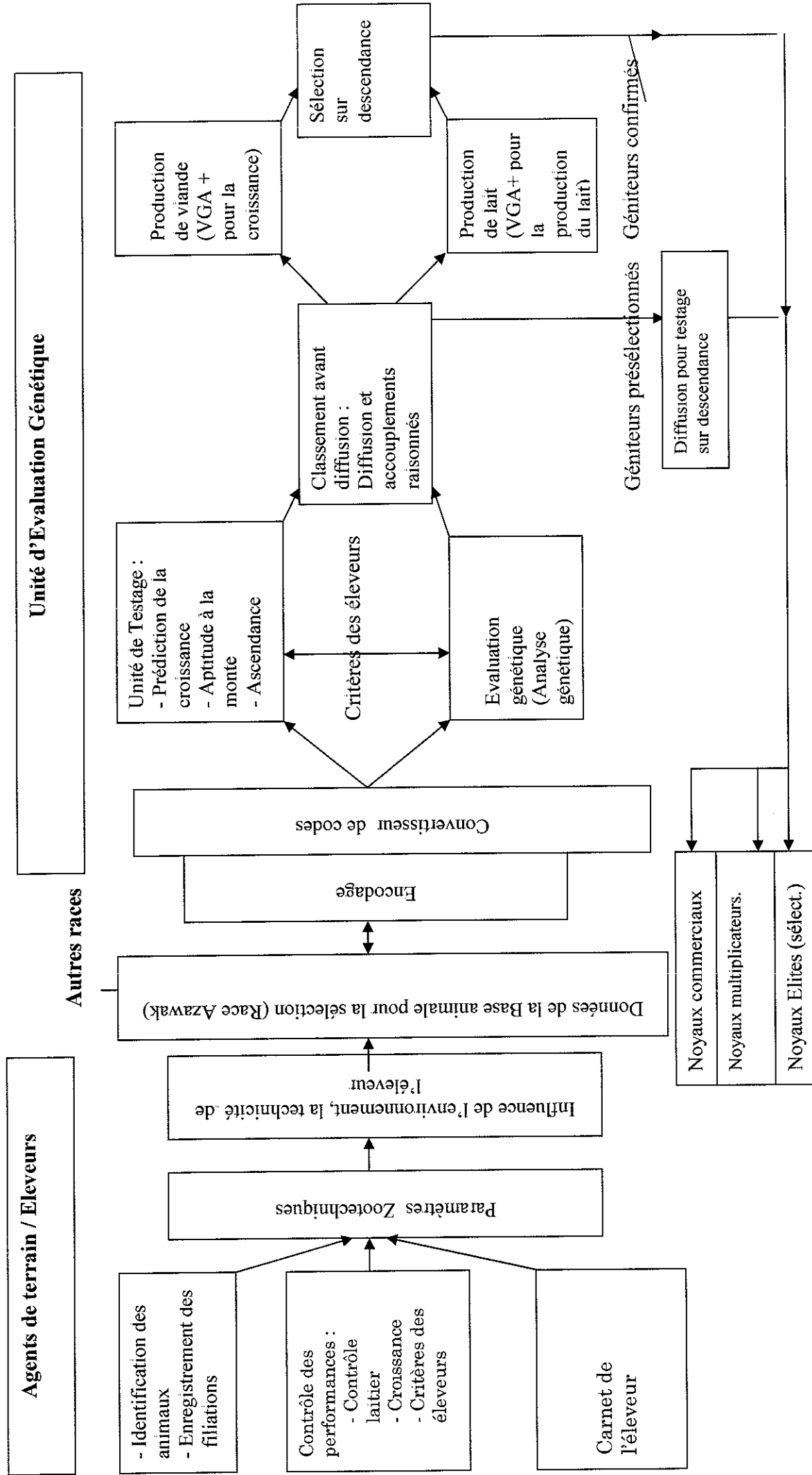


Figure 1 : Mise au point d'un programme d'amélioration génétique opérationnel pour l'Azawak et les autres races bovines

Pour bâtir un après-projet viable, l'équipe du projet a mis en œuvre essentiellement quatre mécanismes qui devraient concourir à une appropriation des activités par les éleveurs bénéficiaires, les cadres et agents du Ministère de tutelle oeuvrant sur le terrain

Il s'agit de :

- la structuration des bénéficiaires en groupement par localité ;
- la mise en place d'un fonds de roulement pour l'achat du bétail et des intrants ;
- la mise en œuvre d'une convention de collaboration avec les directions déconcentrées du Ministère oeuvrant sur le terrain pour l'encadrement des éleveurs ;
- la mise en place de Fonds d'Appui aux Initiatives des Producteurs (FAIP) dans le cadre de l'amélioration des conditions générales d'élevage ;
- la mise en œuvre du carnet de l'éleveur.

La structuration des éleveurs bénéficiaires en groupements à but lucratif s'appuie, d'une part, sur une loi nationale communément appelée « loi 14 » et, d'autre part, sur les habitudes organisationnelles paysannes au Burkina Faso. En effet, dans les coutumes traditionnelles, les travaux champêtres en groupe sous forme d'entraide communautaire sont très courants et encouragés par la société.

Ces groupements se révèlent, aujourd'hui, être une sorte d'apprentissage de la bonne gouvernance par les communautés de base. C'est au niveau des groupements que sont prises d'importantes décisions régissant les relations entre le projet et les éleveurs. De cette manière, les groupements participent à la gestion et à l'orientation du projet tant au niveau des activités que des finances.

Depuis le 28 juin 2006, les onze groupements que compte le projet se sont fédérés en une Union Nationale des Eleveurs d'Azawak du Burkina (UNEAB) appelée à être l'interlocutrice privilégiée des éleveurs auprès des autres structures et institutions pouvant accorder un appui multiforme aux éleveurs d'Azawak.

Tant au niveau des groupements que de l'UNEAB, la participation des femmes dans les bureaux exécutifs est privilégiée.

C'est cette Union qui devrait pérenniser les activités du projet. Pour ce faire, au cours de l'année 2007, l'équipe dirigeante du projet associe l'Union à toutes les démarches d'approvisionnement des éleveurs en bétail et en intrants ainsi qu'à toutes les réunions administratives à l'intérieur du pays comme à l'étranger.

Avec l'appui des membres du Comité de Pilotage, l'équipe du projet a mis en place un fonds de roulement pour l'achat du bétail et des intrants. Chaque groupement, en fonction de ses conditions socio-économiques, détermine l'échéancier de recouvrement du coût des biens acquis par ses éleveurs membres. Ce fonds permet de pallier, un tant soit peu, l'absence d'un système de crédits aux éleveurs. Par ailleurs, il n'y a pas de lutte contre la pauvreté sans un minimum d'investissement.

Les éleveurs participent à l'orientation et à la gestion de ce fonds qui, à la fin du projet, leur reviendra entièrement. A cet effet, l'UNEAB est appelée à jouer le rôle de gestionnaire principale et devra veiller à l'intérêt communautaire et à l'équité.

Dès lors, ce fonds est un outil de pérennisation des acquis et des activités du projet.

Afin d'éviter que le projet évolue comme un petit îlot au sein du Ministère des Ressources Animales, des conventions de collaboration avec les structures techniques du Ministère ont



favorisé un ancrage institutionnel correct. Ainsi, les cadres et agents du Ministère oeuvrant sur le terrain participent activement à l'encadrement des éleveurs. En contrepartie, le projet accorde des moyens matériels et financiers légers à ces partenaires.

Alors que l'équipe de consultation ayant formulé la seconde phase du projet avait prévu plusieurs petits fonds pour venir en aide aux éleveurs désireux d'améliorer leurs infrastructures d'élevage, avec l'accord des groupements d'éleveurs, le projet les a rassemblés pour constituer un fonds global appelé « *Fonds d'Appui aux Initiatives des Producteurs (FAIP)* ». Chaque groupement a mis en place un comité d'approbation des micros projets individuels ou communautaires éligibles à ce fonds.

Malgré sa modicité, ce fonds a permis la construction de 10 magasins de stockage d'intrants pour 10 groupements et l'amélioration d'infrastructures individuelles chez plusieurs éleveurs membres. Seul le groupement d'éleveurs de Ouagadougou a privilégié la réalisation de micro projets individuels compte tenu des difficultés réelles d'obtention d'une parcelle pour y bâtir son magasin et la grande dispersion géographique des membres.

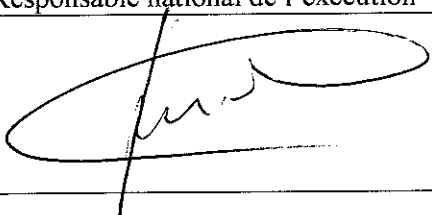
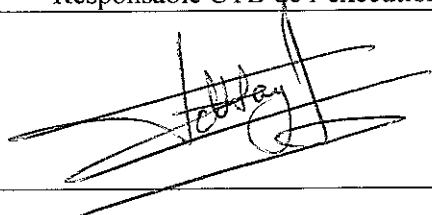
Pour renforcer les capacités techniques et organisationnelles des groupements d'éleveurs d'Azawak et de leur Union, il a été mis en œuvre un certain nombre de formations techniques répondant aux attentes des bénéficiaires.

Le projet a poursuivi la mise en œuvre du carnet de l'éleveur et l'édition annuelle du bulletin Azawak pour rendre compte aux éleveurs de leurs résultats zootechniques. Au cours de l'année, l'éleveur sait combien il a investi dans son élevage et le projet l'aide à savoir quels sont les paramètres d'élevage obtenus. Un cadre d'échange entre les éleveurs et les encadreurs du projet permet à chaque éleveur d'appréhender les problèmes et les facteurs favorables ayant eu une influence sur son élevage.

Depuis juin 2006, le Concours Meilleur Eleveur d'Azawak, édité annuellement, contribue à cet élan de raffermissement des efforts des éleveurs d'Azawak en les mettant en compétition vis-à-vis des thèmes vulgarisés par le projet.

Ces choix directionnels du projet sont conformes aux politiques nationales issues des réformes impulsées par les Programmes d'Ajustements Structurels. Il s'agit, au niveau du secteur de l'élevage, d'un recentrage de l'Etat vers une responsabilisation des associations/organisations professionnelles d'éleveurs à assumer elles-mêmes les fonctions de gestion de la production animale, celles de la gestion de l'amont et de l'aval de la production, ainsi que la formation et l'éducation de leurs membres. En effet, le projet accompagne les groupements d'éleveurs et leur Union dans un processus lent mais sûr d'une auto-prise en charge.

A la fin du projet, les ressources financières, représentées essentiellement par le fonds de roulement pour achat du bétail et des intrants et accessoirement par le fonds d'achats des taurillons pour l'Unité de testage, seront mises à la disposition des éleveurs à travers leur Union. Cependant, ces fonds demeureront faibles comparativement aux besoins réels.

| Responsable national de l'exécution                                                 | Responsable CTB de l'exécution                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |

## DEUXIÈME PARTIE : RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION.

### 1. Si nécessaire, décrivez l'objectif spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi).

Cette seconde phase du projet constitue une suite logique de la première qui avait duré 3 ans. C'est suite aux résultats encourageants atteints lors de cette première que les partenaires se sont convenus du cofinancement de la seconde.

L'objectif spécifique de la prestation est la contribution du cheptel Azawak à la production nationale de lait est augmentée.

Comme déjà évoqué ci-haut, il s'agit de mettre en place un processus d'amélioration génétique durable du cheptel plutôt qu'une augmentation, en un temps court de 4 ans, de la production laitière.

Les activités mises en œuvre au cours de cette seconde phase se rapportent à quatre principaux résultats :

*R1* : le potentiel des Azawak est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs ;

*R2* : les conditions générales d'élevage sont réunies pour permettre une extériorisation du potentiel génétique de l'Azawak ;

*R3* : le professionnalisme des éleveurs et de leurs organisations est amélioré ;

*R4* : les acquis du projet sont capitalisés.

Les objectifs de la prestation visent donc l'augmentation numérique du cheptel Azawak burkinabè, l'amélioration du niveau génétique du cheptel existant et la mise en place de conditions générales d'élevages propices à l'extériorisation de ce potentiel génétique.

La stratégie retenue porte sur :

- l'acquisition d'animaux Azawak (reproductrices et taureaux sélectionnés) dans des élevages nigériens présentant de bonnes garanties sur les plans sanitaires et génétiques et leur diffusion aux éleveurs demandeurs selon les modalités d'attribution établies de commun accord entre le projet et les groupements d'éleveurs ;
- l'amélioration génétique par le biais des géniteurs mâles sélectionnés chargés d'accroître le niveau génétique du cheptel Azawak existant et à absorber progressivement le sang zébu Peul dans des élevages adhérant au programme ;
- l'appui à la mise en œuvre de bonne couverture sanitaire, d'alimentation et logement des animaux visant à atteindre des productions en corrélation avec leur potentiel génétique ;

- des formations ciblées pour améliorer le savoir-faire technique des éleveurs et des membres actifs de l'exploitation et pour améliorer le professionnalisme des groupements d'éleveurs.
- enfin, l'organisation des éleveurs par zones et la création d'une Union nationale qui les regroupe afin d'acquérir un poids significatif pour leur défense et leurs actions.

Alors que la zone d'intervention de la première phase se limitait à quatre localités (Dori, Yalgo et Djibo au Sahel et la périphérie de la ville de Ouagadougou en zone soudanienne), la seconde phase connaît une extension sur sept autres terroirs : Gorom-Gorom, Bani, Taparko, Aribinda, Kelbo et Pobé-Mengao en zone sahélienne et Oubritenga en zone soudanienne.

Ces localités appelées "Noyaux" sont regroupées en 3 zones géographiques d'encadrement :

- la zone de Dori couvre les Noyaux de Gorom-Gorom, Dori, Bani, Yalgo et Taparko ;
- la zone de Djibo couvre les Noyaux de Aribinda, Djibo, Kelbo et Pobé-Mengao ;
- enfin, la zone de Ouagadougou rassemble les Noyaux de Ouagadougou et de l'Oubritenga.

La figure ci-après présente la zone d'intervention, elle montre la localisation géographique de chaque noyau ou groupement d'éleveurs sur la carte du Burkina.

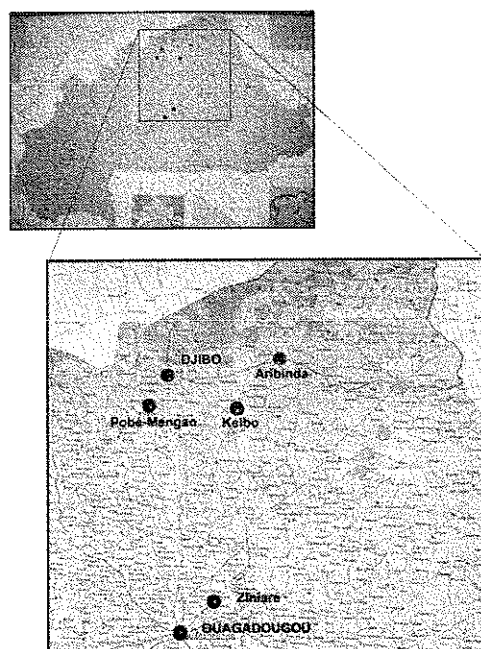


Figure 2 : Localisation géographique des onze Noyaux de la zone d'intervention du projet.

Tout au cours de son exécution, le projet a opéré des choix stratégiques qui ont été validés par la mission d'évaluation à mi-parcours.

Au titre du résultat I, alors qu'il était prévu l'édification de deux unités d'évaluation génétique de taurillons issus des élevages encadrés (à Loumbila et à Sambonaye), le projet a évité le saupoudrage des moyens financiers et les a concentrés sur la réalisation de l'unité de testage de Loumbila en partenariat avec le Centre de Multiplication d'Animaux Performants (CMAP). Par ailleurs il aurait été difficile d'avoir assez de taurillons provenant des élevages encadrés pour peupler deux Unités d'évaluation génétique compte tenu des faibles effectifs en Azawak pur sang actuellement disponibles.

Aussi, le projet n'a pas recruté les éleveurs sélectionneurs compte tenu de la faiblesse des effectifs Azawak par exploitation.

Tenant compte des meilleures avancées en organisation des éleveurs, la mission d'évaluation à mi-parcours a restructuré les indicateurs objectivement vérifiables (IOV) du Résultat III comme suit :

\* En fin 20007 :

- (i) le programme totalise 11 groupements de base qui tous ont atteint un niveau d'autonomie suffisant pour gérer le fonds SPAI, le fonds intrants vétérinaires et le fonds d'achat de bétail
- (ii) L'Union Nationale des Eleveurs d'Azawak est opérationnelle.

\* Les techniques de traite, de conservation des fourrages et d'alimentation sont maîtrisées par 80% des éleveurs encadrés.

## **2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?**

Le rapport de formulation prévoyait que la réalisation de l'objectif spécifique sera évaluée par l'effectif de bétail participant au programme en fin 2007 (4000 têtes), par l'augmentation de la production laitière par vache en lactation (+6% par an à partir de 2004) et par la meilleure qualité hygiénique du lait produit chez les éleveurs encadrés (hygiène de la traite, élimination des vaches brucelliques et tuberculeuses).

A la fin de l'année 2007, les effectifs du bétail encadré atteignent 4770 têtes et les enquêtes socioéconomiques menées par l'Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA) montrent une augmentation moyenne de la production laitière globale de 4 5% par an.

Le projet mène une sensibilisation active sur l'hygiène de la traite et la conservation du lait. A cet effet, il a produit et diffusé une brochure en trois langues nationales (mooré, dioula et fulfudé) et en français ainsi qu'un film documentaire de 30 minutes dans les trois langues nationales avec un sous-titrage en français.

En outre, chaque ferme a reçu du matériel pour le contrôle laitier et la conservation du lait produit : un gobelet gradué, un tamis muni d'un tissu mousseline et un seau avec couvercle.

Pour garantir la qualité du lait, tous les troupeaux du programme ont subi les tests de dépistage de la brucellose et de la tuberculose.

Pour améliorer l'efficacité de l'encadrement, le projet a commandité deux missions d'appui technique qui ont permis la formation et le recyclage de ses cadres et agents en alimentation et suivi des troupeaux. Sur le terrain, la correction des rations se heurte souvent aux faibles disponibilités du fourrage grossier et des divers aliments pour bétail.

S'appuyant sur l'étude réalisée par l'INERA et portant sur les acquis du programme d'amélioration génétique mis en place par le projet, la mission d'évaluation finale reconforte la démarche entreprise pour atteindre l'objectif spécifique. A cet effet, la mission tire les conclusions suivantes :

*En ce qui concerne l'implantation du programme d'amélioration génétique sur le terrain, les résultats appréciés dans cette étude montrent globalement, une certaine appropriation de la stratégie du projet par l'ensemble des bénéficiaires-cibles.*

*Les résultats sur les paramètres zootechniques indiquent un accroissement annuel moyen de la fécondité de 12 % et de la productivité numérique de 21 %, entre 2004 et 2007. Ce qui traduit une amélioration dans la maîtrise par les éleveurs de la reproduction et de la survie des jeunes avec la mise en œuvre des actions d'encadrement.*

*En matière de croisement, il ressort des résultats qu'il y a eu en moyenne une baisse de 5 % par an de la proportion du zébu Peul pur sang dans la composition des troupeaux noyaux.*

*Au niveau des veaux nés, on note un taux de progression annuelle de réussite dans les croisements d'absorption d'environ 12 %. Un accroissement annuel moyen de 25 % des effectifs des produits nés avec du sang Azawak a été relevé pour l'ensemble des trois zones d'encadrement. Ce qui va permettre d'asseoir par la suite un programme de sélection à la base au niveau de ces élevages.*

*Le travail montre qu'il y a eu l'implication effective du CMAP dans la mise en route de l'unité de testage qui constitue un maillon important du mécanisme de pérennisation du programme d'amélioration qui a été amorcé. Dans ce cadre, 36 taurillons sélectionnés et classés ont été réintroduits dans les élevages à la base pour carrière.*

La même mission affirme que ce travail du projet en amélioration génétique contribue à la réalisation d'une thèse de doctorat en bonne voie d'avancement en partenariat avec l'Université de Louvain-La-Neuve en Belgique.

### **3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?**

L'annexe 1 du présent rapport fournit les niveaux atteints pour chacun des résultats attendus et des indicateurs retenus lors de la formulation du projet.

#### **3.1 Résultat I : le potentiel génétique des Azawak est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs.**

Le projet a mené au Niger en 2004 une mission de prospection et d'achat du bétail et a acquis 234 femelles et 168 mâles. Aussi, il a favorisé les transferts internes de géniteurs entre

éleveurs soit pour éviter la consanguinité soit dans le cadre de vente de taurillons issus de vaches de bonne valeur génétique.

La diffusion du bétail Azawak se réalise sous forme d'un fonds de roulement. Compte tenu de la cherté de ces animaux, le recouvrement par les éleveurs de leurs prix d'achat s'est échelonné sur environ quatre ans. Le taux de recouvrement global atteint les 95% ; c'est donc dire, au regard de cette performance de recouvrement, que les éleveurs ont compris la démarche du projet qui se veut être une responsabilisation progressive des bénéficiaires

Une unité d'évaluation génétique de taurillons issus de bonnes vaches laitières est opérationnelle depuis septembre 2005 à la station de Loumbila sous le contrôle du CMAP. La première cohorte de 40 taurillons a séjourné dans cette unité de septembre 2005 à avril 2007 ; après évaluation, 25 taurillons ont été achetés par les éleveurs encadrés, 4 ont été remis aux éleveurs lauréats du Concours Meilleur Eleveur d'Azawak édition 2007, 7 ont été diffusés hors programme et 4 ont été réformés pour divers défauts de conformation ou de maladie.

Le processus d'évaluation génétique des taurillons est assuré par le CMAP grâce à un contrat de collaboration signée avec le projet et fonctionnant sous forme d'un devis programme qui couvre tous les frais liés à l'alimentation des taurillons, aux divers soins qui leur sont apportés et leur évaluation génétique

Pour le suivi des troupeaux, le projet a mis en place un système de codification et d'identification des animaux. Aussi, il a initié le contrôle des performances individuelles des animaux. Les événements qui surviennent dans les troupeaux sont consignés dans le carnet de l'éleveur dont l'exploitation permet le calcul des paramètres zootechniques (par élevage, par noyau et par zone) La figure ci-après montre l'évolution de l'indice de productivité qui résume tous les paramètres de reproduction et de production des troupeaux. Cet indice traduit le nombre de veaux viables à douze mois d'âge par vache adulte présente dans le troupeau.

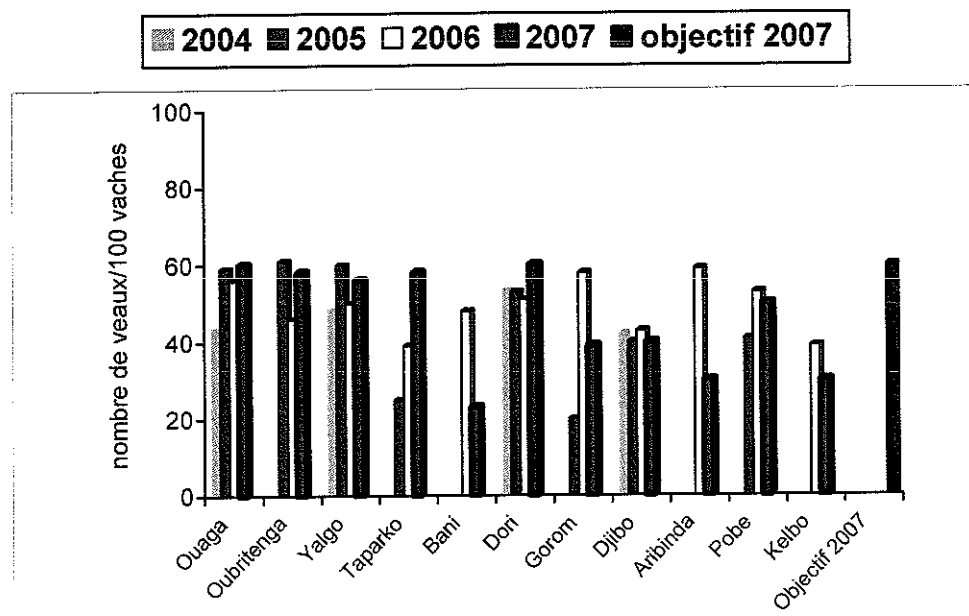


Figure3: Indices de productivité des troupeaux obtenus de 2004 à 2007 dans les onze noyaux du projet.

Les données zootechniques sont encodées au niveau du siège du projet et alimentent constamment une banque de données devant servir à la sélection scientifique des animaux. Une thèse de doctorat est en cours sur la base de ces données.

### 3.2 Résultat II : les conditions générales d'élevage sont réunies pour permettre une extériorisation du potentiel génétique de l'Azawak.

Afin que les éleveurs contribuent efficacement à l'administration des petits soins aux animaux, une formation d'Auxiliaires d'élevage (2 par groupement) a été réalisée du 30 mai au 03 juin 2005 à Dori en partenariat avec la Direction Générale des services vétérinaires. A l'issue de cette formation, chaque groupement a été doté d'une trousse vétérinaire d'une valeur de 264.073 FCFA et de 2 vélos (pour faciliter la mobilité des Auxiliaires formés) Cette trousse fonctionne sous forme d'un fonds de roulement.

En partenariat avec l'INERA, une recherche-action a permis la formulation de blocs multi nutritionnels pour améliorer la revalorisation par les animaux des fourrages grossiers et pauvres de saison sèche. Chaque groupement a reçu une session de formation sur la fabrication et l'utilisation de ces blocs ; les groupements de Ziniaré et de Dori se sont portés volontaires pour leur fabrication à grande échelle et, à cet effet, le projet les a doté du matériel de production et d'un fonds d'appui d'une valeur de 250.000 FCFA (par atelier) nécessaire pour acheter tous les ingrédients de base.

Pour favoriser l'hygiène de la traite, une bonne conservation du lait et le contrôle laitier, le projet a fourni à chaque exploitation un petit équipement de base.

Depuis la première phase, le projet réalise l'approvisionnement des éleveurs en sous-produits agro-industriels (SPAI) sous forme d'un fonds de roulement. Au cours de cette seconde phase, environ 2000 Tonnes de SPAI ont été placées auprès des groupements. Le taux de recouvrement global atteint les 95%. Il faudrait noter que depuis deux ans, l'Union des éleveurs participe activement aux commandes, au transport et au placement de ces produits auprès des groupements et le taux de recouvrement s'est sensiblement amélioré pour atteindre les 100%. Ceci signifie que l'Union est à même d'assurer tout le processus de gestion du fonds de roulement en matière d'achat des intrants d'élevage.

### 3.3 Résultat III : le professionnalisme des éleveurs et de leurs organisations est amélioré.

Un diagnostic de départ a permis l'identification des besoins des éleveurs en formations techniques et en alphabétisation. Par la suite, le projet a mis en oeuvre des sessions de formation, des voyages d'étude et des visites commentées selon les tableaux ci-après.

Tableau 1: Bilan des formations et voyages d'études organisés (2003-2008)

| Période           | Thèmes                                                                                                                | Nbre<br>sessi<br>ons | Participants |    |     |        |    |    | Formateurs                  |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------|----|-----|--------|----|----|-----------------------------|
|                   |                                                                                                                       |                      | Eleveurs     |    |     | Agents |    |    |                             |
|                   |                                                                                                                       |                      | H            | F  | T   | H      | F  | T  |                             |
| 17 - 22/<br>09/03 | Voyage d'étude à Tanatahamo au Niger et participation à la fête des éleveurs de bovins Azawak au Niger                | 01                   | 04           | 04 | 08  | 01     | 01 | 02 | Projet<br>Azawak<br>Niger   |
| 28/02/04          | Gestion de la reproduction et monte dirigée, amélioration génétique des productions, notion d'éleveurs sélectionneurs | 01                   |              |    | 20  |        |    |    | PSDZA II                    |
| 04-<br>26/06/04   | Organisation et fonctionnement des organisations paysannes                                                            | 09                   |              |    | 283 | 09     | 01 | 10 | DPAHRA                      |
| 02-<br>10/07/04   | Alimentation et suivi zootechnique des animaux                                                                        | 01                   |              |    |     | 06     | 02 | 08 | Consultant<br>international |
| 18-               | Techniques de rationnement des bovins                                                                                 | 01                   | 13           | 01 | 14  |        |    |    | DRRA                        |

|                      |                                                                                                                                                                                                                                     |    |     |     |     |    |    |    |                           |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-----|-----|-----|----|----|----|---------------------------|
| 19/02/05             | (Ziniaré)                                                                                                                                                                                                                           |    |     |     |     |    |    |    |                           |
| 17-21/05/05          | Alimentation et suivi zootechnique des animaux                                                                                                                                                                                      | 01 |     |     |     | 09 | 02 | 11 | Consultant international  |
| 30/05 au 03/06/05    | Auxiliaires d'élevage (Hygiène et pathologies à vaccination courant, soins primaires des ruminants domestiques dans les élevages traditionnels et semi-intensifs)                                                                   | 01 | 19  | 02  | 21  | 02 | 0  | 02 | DGSV                      |
| 07/06-02/07/05       | Promotion des Organisations Locales et Gestion des Activités Economiques des Femmes (POL/GAEF)                                                                                                                                      | 01 |     |     |     | 01 | 0  | 01 | IPD / AOS                 |
| 05 au 16/12/05       | Comptabilité et gestion des unités économiques                                                                                                                                                                                      | 11 | 86  | 21  | 107 | 10 | 02 | 12 | Association MANEDGB ZANGA |
| 21/12/05 au 04/03/06 | Orientation stratégique et élaboration des programmes d'activités triennaux des groupements                                                                                                                                         | 11 | 200 | 67  | 267 | 14 | 02 | 16 | DVAOP                     |
| 16-28/01/06          | Recyclage des alphabétiseurs                                                                                                                                                                                                        | 01 | 6   | 7   | 13  |    |    |    | DPEBA                     |
| 16/02-08/04/06       | Alphabétisation initiale                                                                                                                                                                                                            | 15 | 190 | 187 | 377 |    |    |    | DPEBA                     |
| 24/04-02/06/06       | Formation complémentaire de base                                                                                                                                                                                                    | 02 | 20  | 20  | 40  |    |    |    | DPEBA                     |
| 28/05-03/06/06       | Voyage d'études au Niger : visites de réalisation (unités de testage, station de Toukounous, ...) et échanges d'expériences                                                                                                         | 01 | 11  | 0   | 11  | 04 | 0  | 04 | Projet Azawak Niger       |
| 26/08/06             | Visite commentée (Ziniaré) : infrastructures d'élevage, cultures fourragères, conduite des animaux, ...                                                                                                                             | 01 | 06  | 01  | 07  | 02 | 0  | 02 | 01 membre du groupement   |
| 14-24/12/06          | Production de blocs multi nutritionnels (Ouagadougou et Djibo)                                                                                                                                                                      | 2  | 25  | 9   | 34  | 7  | 3  | 10 | INERA                     |
| 20-22/12/06          | Construction d'infrastructures (fenils et étables)                                                                                                                                                                                  | 6  | 94  | 50  | 144 |    |    |    | PSDZA et DPRA             |
| 08-24/01/07          | Production de blocs multi nutritionnels                                                                                                                                                                                             | 3  | 25  | 15  | 40  | 8  | 0  | 8  | INERA                     |
| 15/01-09/02/07       | Construction d'infrastructures (fenils et étables)                                                                                                                                                                                  | 2  | 42  | 28  | 70  |    |    |    | PSDZA et DPRA             |
| 21/01-06/02/07       | Recyclage des alphabétiseurs niveau FCB (Fulfuldé, Mooré et Koromfé)                                                                                                                                                                | 03 | 07  | 04  | 11  |    |    |    | DPEBA Soum                |
| 22-24/02/07          | Construction d'infrastructures (fenils et étables) Ziniaré                                                                                                                                                                          | 01 | 15  | 01  | 16  |    |    |    | PSDZA et DPRA             |
| 15/02-18/05/07       | Formation complémentaire de base                                                                                                                                                                                                    | 10 | 85  | 122 | 207 |    |    |    | DPEBA                     |
| 12/04-07/05/07       | Visites commentées sur les infrastructures d'élevage (étables et fenils)                                                                                                                                                            | 04 | 61  | 08  | 69  | 06 | 0  | 06 | PSDZA                     |
| 14/05-01/06/07       | Voyage d'études (Djibo, Dori et Ouagadougou) : visites et entretien sur les infrastructures d'élevage, la conduite des troupeaux, la gestion de la reproduction, les mini laiteries, les élevages laitiers, la station de Loumbila, | 3  | 38  | 6   | 44  | 12 | 2  | 14 | PSDZA                     |



|             |                                                                                                                                                                            |    |    |    |    |    |    |    |                    |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|----|----|----|----|----|--------------------|
|             | ...                                                                                                                                                                        |    |    |    |    |    |    |    |                    |
| 09-24/05/07 | Gestion et analyse informatique de données appliquées à la sélection bovine                                                                                                | 01 |    |    |    | 02 | 01 | 03 | Pr. Philippe BARET |
| 15-20/10/07 | Elaboration de microprojets et techniques de négociation, commercialisation / marketing.                                                                                   | 2  | 18 | 4  | 22 | 12 | 2  | 14 | DAOV/DGEAP         |
| 05-09/05/08 | Textes législatifs et réglementaires, gestion financière et comptable des biens et des activités, manuel de procédures administratives et financières de gestion des fonds | 01 | 18 | 02 | 20 | 04 | 01 | 05 | DAOV/DGEAP         |
| 25-27/06/08 | Mandat, préparation et tenue d'une assemblée générale                                                                                                                      | 01 | 28 | 05 | 33 | 04 | 01 | 05 | DAOV/DGEAP         |

Tableau 2: Résultats de l'alphabétisation initiale (AI) en 2006

| Zones        | Nombre de centres | Inscrits   |            |            | Evalués    |            |            | Admis      |           |            | %            |              |              |
|--------------|-------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|------------|--------------|--------------|--------------|
|              |                   | H          | F          | Total      | H          | F          | Total      | H          | F         | Total      | H            | F            | Total        |
| Dori         | 05                | 44         | 52         | 96         | 37         | 48         | 85         | 34         | 26        | 60         | 91,89        | 54,167       | 70,59        |
| DJIBO        | 08                | 115        | 126        | 241        | 101        | 118        | 219        | 75         | 67        | 142        | 74,26        | 56,78        | 64,84        |
| <b>TOTAL</b> | <b>13</b>         | <b>159</b> | <b>178</b> | <b>337</b> | <b>138</b> | <b>166</b> | <b>304</b> | <b>109</b> | <b>93</b> | <b>202</b> | <b>78,99</b> | <b>56,02</b> | <b>66,45</b> |

Tableau 3 : Résultats de la formation complémentaire de base (FCB) en 2006)

| Zone  | Nombre de centres | Inscrits |    |       | Evalués |    |       | Admis |    |       | %     |       |       |
|-------|-------------------|----------|----|-------|---------|----|-------|-------|----|-------|-------|-------|-------|
|       |                   | H        | F  | Total | H       | F  | Total | H     | F  | Total | H     | F     | Total |
| Djibo |                   | 20       | 20 | 40    | 16      | 16 | 32    | 13    | 13 | 26    | 81,25 | 81,25 | 81,25 |

Tableau 4 : Résultats de la formation complémentaire de base (FCB) en 2007

| Zones        | Nombre de centres | Inscrits  |            |            | Evalués   |            |            | Admis     |            |            | %            |              |              |
|--------------|-------------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|------------|--------------|--------------|--------------|
|              |                   | H         | F          | Total      | H         | F          | Total      | H         | F          | Total      | H            | F            | Total        |
| Dori         | 04                | 25        | 42         | 67         | 20        | 40         | 60         | 20        | 33         | 53         | 100          | 82,5         | 88,33        |
| Djibo        | 07                | 60        | 80         | 140        | 55        | 76         | 131        | 47        | 72         | 119        | 85,45        | 94,74        | 90,84        |
| <b>TOTAL</b> | <b>11</b>         | <b>85</b> | <b>122</b> | <b>207</b> | <b>75</b> | <b>116</b> | <b>191</b> | <b>67</b> | <b>105</b> | <b>172</b> | <b>89,33</b> | <b>90,52</b> | <b>90,05</b> |

Chaque groupement s'est constitué une série de comités de 2 à 3 personnes pour la gestion d'activités particulières (trousse vétérinaire, le magasin de SPAI, la sélection de micro projets, etc.).

En collaboration avec la Direction Générale des Espaces et des Aménagements Pastoraux (DGEAP), tous les présidents des onze groupements, les membres du bureau de l'Union et de son Comité de contrôle ont encore reçu, du 5 au 9 mai 2008 à Loumbila, une formation complémentaire sur « les textes légaux, la gestion financière des biens et des activités économiques, et le Manuel des procédures ».

Du 25 au 27 juin 2008, les délégués de tous les groupements à l'Assemblée générale de l'UNEAB, les membres de son bureau et du comité de contrôle ont reçu, à Nomgana / Ziniaré, une session de formation de 3 jours sur « la préparation et la tenue d'une assemblée générale » et ont tenu la troisième assemblée générale de l'Union.

Ces dernières formations viennent renforcer le processus d'autonomie d'action de l'UNEAB tel que recommandé par la mission d'évaluation finale du projet.

Le rapport de formulation prévoyait une série de petits fonds destinés à appuyer les éleveurs dans le cadre de l'amélioration des conditions d'élevage. La mise en œuvre de ces fonds a requis leur refonte dans un ensemble général appelé « Fonds d'Appui aux Initiatives des Producteurs » **FAIP** et la rédaction d'un manuel des procédures devant régir leur gestion.

Ces FAIP constituent en fait une forme de subvention. Pour être éligible à ces fonds, chaque éleveur formule un microprojet, détermine son coût total en spécifiant clairement sa contribution et celle demandée au projet. Il le soumet par la suite à son groupement qui statue sur sa faisabilité.

L'ensemble des microprojets retenus par le groupement est envoyé à la direction du projet avec une demande de déblocage de fonds et le protocole de financement.

C'est le groupement qui assure le suivi des microprojets proposés et la gestion des fonds octroyés par le projet pour leur exécution. Un rapport est fourni trimestriellement par le groupement sur l'état d'exécution des microprojets.

Les tableaux ci-après fournissent la liste des microprojets qui ont été proposés par les éleveurs et qui ont été financés par le projet.

Tableau 5 : Microprojets financés par le projet dans la Zone de Djibo

| Microprojets                               | Désignations            | Microprojets financés/Zone de Djibo |                       |                    |
|--------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-----------------------|--------------------|
|                                            |                         | Nombre                              | Coût unitaire en FCFA | Coût total en FCFA |
| Microprojets individuels                   | Fenils                  | 59                                  | 30 500                | 1 799 500          |
|                                            | Etables                 | 36                                  | 41 500                | 1 494 000          |
|                                            | Charrettes              | 51                                  | 45 000                | 2 295 000          |
|                                            | Brouettes               | 37                                  | 7 500                 | 277 500            |
|                                            | Faux                    | 20                                  | 10 500                | 210 000            |
|                                            | Faucilles               | 9                                   | 375                   | 3 375              |
|                                            | Fourches                | 20                                  | 750                   | 15 000             |
|                                            | Moules PAVE             | 10                                  | 4 500                 | 45 000             |
|                                            | Râteaux                 | 8                                   | 450                   | 3 600              |
|                                            | Bâches                  | 2                                   | 10 000                | 20 000             |
|                                            | Fûts                    | 6                                   | 5 000                 | 30 000             |
|                                            | Semences                | 7                                   | 2 675                 | 18 725             |
|                                            | <b>Total</b>            | <b>265</b>                          | <b>-</b>              | <b>6 211 700</b>   |
| Infrastructures communautaires             | Magasins (grand format) | 1                                   | 9 998 665             | 9 998 665          |
|                                            | Magasins (petit format) | 3                                   | 4 880 000             | 14 640 000         |
|                                            | <b>Total</b>            | <b>4</b>                            | <b>-</b>              | <b>24 638 665</b>  |
| <b>TOTAL GENERAL MICROPROJETS FINANCES</b> |                         | <b>269</b>                          | <b>-</b>              | <b>30 850 365</b>  |

Tableau 6 : Microprojets financés par le projet dans la Zone de Ouagadougou.

| Microprojets                             | Noyau de Ouagadougou |                  |           | Noyau d'Oubritenga |                  |           | Total             |
|------------------------------------------|----------------------|------------------|-----------|--------------------|------------------|-----------|-------------------|
|                                          | nombre               | Coût unitaire    | Total     | nombre             | Coût unitaire    | Total     |                   |
| Etables - fenils et matériel d'élevage   | 10                   | variable         | 4.459.730 | 6                  | variable         | 601.203   | 5.060.933         |
| Infrastructures communautaires (magasin) | 0                    |                  |           | 1                  | 5.054.121        | 5.054.121 | 5.054.121         |
| <b>Total</b>                             |                      | <b>4.459.730</b> |           |                    | <b>5.655.324</b> |           | <b>10.115.054</b> |

Tableau 7 : Microprojets financés par le projet dans la Zone de Dori

| Microprojets                               | Désignations                | Microprojets financés/Zone de Dori |                       |                    |
|--------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------|--------------------|
|                                            |                             | Nombre                             | Coût unitaire en FCFA | Coût total en FCFA |
| Microprojets individuels                   | Fenils                      | 47                                 | 30 300                | 1 424 100          |
|                                            | Etables                     | 28                                 | 41 666                | 1 166 648          |
|                                            | Moules PAVE GM              | 20                                 | 4 500                 | 90 000             |
|                                            | Moules PAVE PM              | 23                                 | 3 750                 | 86 250             |
|                                            | Râteaux                     | 39                                 | 450                   | 17 550             |
|                                            | Fourches                    | 37                                 | 750                   | 27 750             |
|                                            | Mangeoires                  | 101                                | 4 500                 | 454 500            |
|                                            | Abreuvoirs                  | 30                                 | 4 500                 | 135 000            |
|                                            | Bâches                      | 2                                  | 9 000                 | 18 000             |
|                                            | Paires de bottes            | 3                                  | 1 500                 | 4 500              |
|                                            | Niébé fourrager (semences)  | 69                                 | 375                   | 25 875             |
|                                            | Dolique (semences)          | 14                                 | 500                   | 7 000              |
|                                            | Sorgho fourrager (semences) | 20                                 | 150                   | 3 000              |
|                                            | Faucilles                   | 52                                 | 750                   | 39 000             |
|                                            | Charrettes                  | 21                                 | 45 000                | 945 000            |
|                                            | Brouettes                   | 19                                 | 7 500                 | 142 500            |
|                                            | <b>Total</b>                | <b>525</b>                         | <b>/</b>              | <b>4 586 673</b>   |
| Infrastructures communautaires             | Magasins                    | 5                                  | 4 960 000             | 24 800 000         |
| <b>TOTAL GENERAL MICROPROJETS FINANCES</b> |                             | <b>530</b>                         |                       | <b>29 386 673</b>  |

Les éleveurs de la zone de Dori ont beaucoup diversifié leurs microprojets individuels par rapport à ceux des autres zones.

Les figures ci-après fournissent des exemples de microprojets réalisés par les éleveurs.

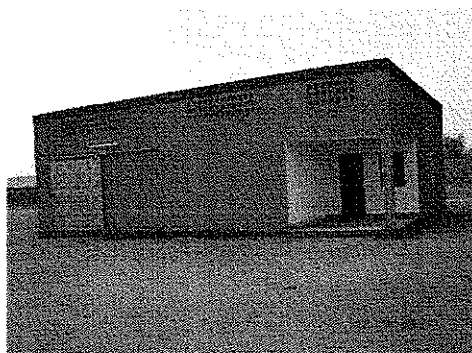
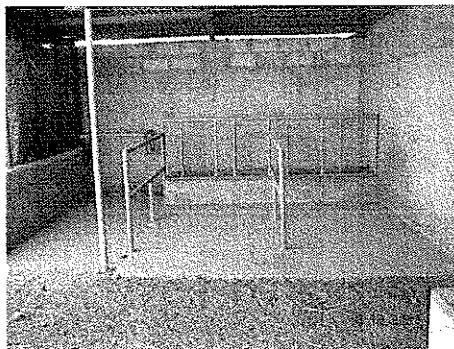


Photo 1 : Magasin de Djibo



Phot 2 : Aire de traite

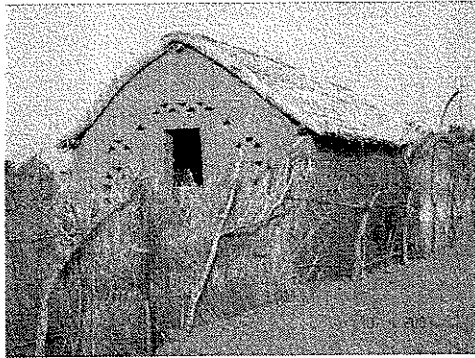


Photo 3 : Fenil couvert de pailles

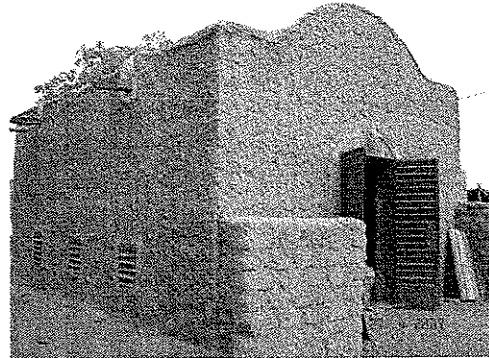


Photo 4 : Fenil construit en terre

En vue de soutenir les initiatives ainsi que tous les efforts que les éleveurs déploient pour bien entretenir leurs troupeaux, le projet a initié l'organisation annuelle d'un Concours Meilleur Eleveur d'Azawak qui se clôture par une Journée de l'Azawak abritant les cérémonies de proclamation des lauréats et de remise des prix.

L'évaluation des candidats à ce concours porte sur les aspects liés à la mise en pratique des thèmes vulgarisés par le projet notamment la réalisation des stocks fourragers, l'habitat des animaux, la conduite des troupeaux, la monte dirigée, l'enregistrement des naissances, des mortalités et des ventes, le suivi sanitaire, etc. Elle prend en compte également la participation de l'éleveur à la vie du groupement, le paiement des crédits et des cotisations.

La première édition de la Journée de l'Azawak s'est tenue à Djibo, le 29 juin 2006 ; la seconde à Yalgo le 28 juin 2007 et la troisième à Ziniaré, le 28 juin 2008.



Photo 5 : Monsieur le Ministre des Ressources Animales remet un certificat à un éleveur lauréat du premier prix, le 28 juin 2007 à Yalgo

En appui audio-visuel, le projet a produit et diffusé une brochure sur les techniques de la traite des vaches et l'hygiène du lait en trois langues nationales et en français (mooré, dioula et fulfudé) ainsi qu'un film de trente minutes (support DVD) sur le même thème.

### 3.4 Les acquis du projet sont capitalisés.

L'étude destinée à établir les situations de référence sur les plans zootechniques et socioéconomiques des ménages encadrés en début et en fin de prestation a été commanditée à l'INERA. Le tableau suivant montre l'évolution des indicateurs retenus.

Tableau : Evolution des paramètres de suivi évaluation (moyenne annuelle par éleveur)

| DOMAINE/PARAMETRES/AN              | 2004      | 2007                   | ECART<br>(en %) |
|------------------------------------|-----------|------------------------|-----------------|
| <b>Cheptel d'élevage</b>           |           |                        |                 |
| Taille (têtes)                     | 23,99     | 23,0                   | -               |
| Taux absorption Azawak (%)         | 19,23     | 31,5                   | + 12,3          |
| <b>Fonctionnement de l'élevage</b> |           |                        |                 |
| Fourrages grossiers (FCFA)         | 187 807   | 378781,11              | + 51,4          |
| Concentrés (FCFA)                  | 194 928,2 | 202014,78              | + 27,5          |
| Minéraux (FCFA)                    | 12 648,73 | 28291,75               | + 123,7         |
| Produits vétérinaires (FCFA)       | 14 530,44 | 5789,63                | - 60,1          |
| <b>Production laitière</b>         |           |                        |                 |
| Quantité produite (litre)          | 3 239,2   | 3 820                  | + 17,9          |
| Dont Azawak (%)                    | 14,65     | 54,15                  | + 39,5          |
| <b>Ménage d'éleveurs</b>           |           |                        |                 |
| Quantité de lait consommé          | 2 541,39  | Estimation<br>en cours |                 |
| Quantité de lait vendu             | 1 054,83  | Estimation<br>en cours |                 |
| Prix de vente du lait (FCFA/litre) | 200-250   | 250                    |                 |
| <b>Productivité économique</b>     | -         | 1,45                   |                 |
| <b>Echantillon</b>                 | 160       | 46                     |                 |

Sources : données d'enquête (INERA, 2004, 2007)

Ces résultats révèlent une corrélation positive qui unit le taux d'absorption du gène la rentabilité des élevages ; ce qui réconforte la pertinence du choix de la race Azawak.

Les éleveurs consentent beaucoup d'efforts pour le bon entretien des animaux (constitution de stocks fourragers, achats de concentrés) qui, en réponse, semblent exiger moins de produits vétérinaires et produisent plus de lait.

L'INERA a également réalisé une autre étude sur le « bilan des acquis du programme d'amélioration génétique mis en place dans le cadre du projet ». Ses principales conclusions sont :

*En ce qui concerne l'implantation du programme d'amélioration génétique sur le terrain, les résultats appréciés dans cette étude montrent, globalement, une certaine appropriation de la stratégie du projet par l'ensemble des bénéficiaires-cibles*

*Les résultats sur les paramètres zootechniques indiquent un accroissement annuel moyen de la fécondité de 12 % et de la productivité numérique de 21 %, entre 2004 et 2007. Ce*

*qui traduit une amélioration dans la maîtrise par les éleveurs de la reproduction et de la survie des jeunes avec la mise en œuvre des actions d'encadrement*

*En matière de croisement, il ressort des résultats qu'il y a eu en moyenne une baisse de 5 % par an de la proportion du zébu Peul pur sang dans la composition des troupeaux*

*Au niveau des veaux nés, on note un taux de progression annuelle de réussite dans les croisements d'absorption d'environ 12 %. Un accroissement annuel moyen de 25 % des effectifs des produits nés avec du sang Azawak a été relevé pour l'ensemble des trois zones d'encadrement. Ce qui va permettre d'asseoir par la suite un programme de sélection à la base au niveau de ces élevages.*

La figure ci-après montre la progression du croisement par absorption du zébu peul par le zébu Azawak. Des individus de la troisième génération commencent à naître dans les troupeaux. D'où l'importance du suivi de la généalogie pour éviter les rétrocroisements et la participation des mâles croisés à la reproduction.

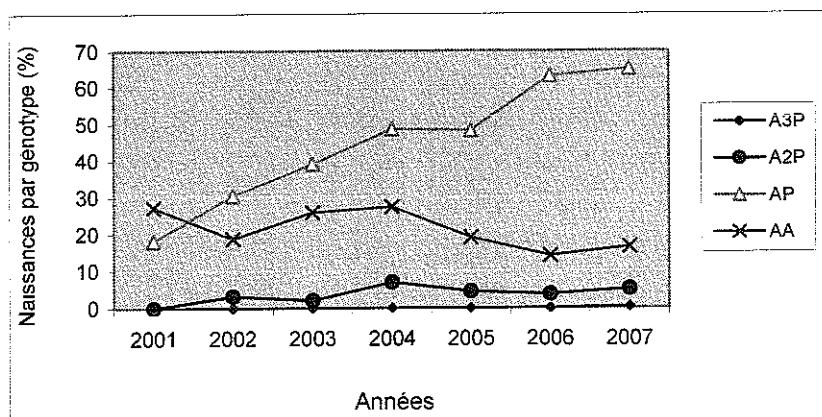


Figure 4: Evolution des naissances selon les génotypes.

Le projet a renforcé son ancrage institutionnel au sein du Ministère des Ressources Animales par diverses conventions de collaboration signées avec les structures déconcentrées oeuvrant sur le terrain. Ainsi ces structures participent à l'encadrement des éleveurs d'Azawak relevant de leurs circonscriptions. D'autres conventions ont été signées avec des structures centrales du ministère dans le cadre du suivi sanitaire des troupeaux et de la formation des éleveurs.

Au niveau sous-régional, la collaboration entre les trois projets Azawak du Burkina, du Mali et du Niger a été formalisée par la signature d'un Accord-cadre le 12 mai 2005 à Ouagadougou par les trois ministres en charge de l'élevage. C'est dans ce cadre que des réunions aux niveaux technique et politique se sont tenues à Ménaka (2006), à Niamey (2007) et que les éleveurs des trois pays ont réalisé des visites d'échange d'expériences.

Pour la mise en œuvre effective de cet Accord-cadre pour la promotion de l'Azawak au sein de la sous-région du Liptako-Gourma, une mission commanditée par la Coopération belge sur financement du fonds d'étude belgo-nigérien, a sillonné les trois pays au cours du mois d'octobre 2007 pour identifier un projet d'appui institutionnel. Du 21 au 22 octobre 2007, son rapport a été discuté lors d'une rencontre des experts des trois pays. Les activités retenues par la mission

d'identification sont pertinentes pour les trois pays mais exigeront plus de moyens financiers par rapport à l'enveloppe initialement prévue pour quatre ans (500 mille euros).

Après amendement, le rapport de la mission de cette mission d'identification ainsi que le rapport techniques sur la mise en œuvre de la collaboration des trois pays dans le cadre de la promotion du zébu Azawak ont été validés par la rencontre ministérielle du 23 octobre 2007 à Niamey.

La prochaine rencontre aux niveaux technique et politique se tiendra au Mali au cours du dernier trimestre 2008.

Le projet a servi de structure d'accueil et a permis la réalisation de 7 stages de fin de cycle dont 3 stages de niveau universitaire et 4 stages de niveau technicien supérieur d'élevage spécialisé (TSES). Un étudiant doctorant capitalise les acquis du projet en matière d'amélioration génétique des troupeaux encadrés.

#### **4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en œuvre de la prestation.**

La prestation a mis en œuvre plusieurs niveaux de suivi-évaluation, il s'agit :

- des réunions mensuelles de coordination ;
- des réunions mensuelles des groupements d'éleveurs encadrés ;
- du suivi/appui par le ministère de tutelle ;
- des conventions de collaboration avec les structures centrales et déconcentrées du Ministère des Ressources Animales;
- des comités locaux de pilotage (CLP) ;
- du Comité Local de Suivi, d'Orientation et de Contrôle (CLOSC) ;
- des missions d'appui scientifique ;
- et des missions d'évaluation.

Les réunions mensuelles de coordination rassemblent, au siège du projet, la direction, les cadres techniques et les principaux encadreurs de terrain. Elles servent à faire le rapport d'activités de chaque niveau d'exécution du projet et à faire le programme pour le mois qui suit. Les problèmes rencontrés et les recommandations issues des rencontres avec les éleveurs font l'objet de points d'échange pour trouver, le cas échéants, des solutions idoines. Il faut noter qu'au niveau de chaque zone, une réunion préparatoire est tenue entre le coordonnateur et ses collaborateurs.

Selon le règlement intérieur, chaque groupement, tient ses rencontres mensuelles en relation avec les activités du projet. Les encadreurs de terrain jouent le rôle de courroie de transmission entre les groupements et le projet.

Le Ministère, à travers la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) et les structures de terrain, participe au suivi des activités du projet. Il faut souligner que compte tenu de la modicité du budget alloué à ce suivi, la DEP a effectué des missions limitées sur le terrain. Néanmoins, elle a pu accompagner toutes les missions d'évaluation.



Les groupements d'éleveurs sont organisés en trois zones. Deux fois par an, chaque zone tient une réunion du comité local de pilotage. Les conclusions et les recommandations qui en sont issues sont transmises au CLOSC au niveau national.

Présidé par le Secrétaire Général du Ministère des Ressources Animales, le CLOSC se tient deux fois par an pour analyser le rapport d'étape (rapport d'activités et dépenses ; programme d'activités et budget) et fournir des recommandations appropriées pour la suite du programme afin de mieux cadrer son exécution avec le cadre logique.

Dans ses perspectives d'asseoir un programme d'amélioration génétique de l'Azawak, le projet a reçu deux missions d'appui scientifique qui ont confirmé la démarche empruntée.

Le projet a connu une mission d'évaluation à mi-parcours au cours du mois de juin 2007 et une mission d'évaluation finale en février 2008. Leurs conclusions sont convergentes et peuvent se résumer comme suit : le projet constitue une action pilote en matière d'amélioration génétique bovine et répond aux attentes des bénéficiaires ; à défaut d'une troisième phase, il faudrait chercher les voies et moyens pour que l'UNEAB prenne en main l'essentiel des activités de promotion de l'Azawak et d'animation des groupements membres.

### TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES.

#### 1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

1) Le principal problème qui a influencé l'exécution de la prestation se constitue de l'ensemble des difficultés qui émaillent le processus d'approvisionnement en bétail de race Azawak à partir du Niger.

Alors qu'en 2001 le projet a pu acquérir des mâles Azawak à partir de différentes localités du Niger à des prix discutés directement avec les éleveurs, à partir de l'année 2002 l'Etat nigérien a fixé les prix à l'exportation des Azawak à des niveaux trop élevés ne tenant pas compte des règles du marché (l'offre et la demande). Dans les élevages villageois, ces prix sont fixés à 1400 FCFA par kg de poids vif et à 2000 FCFA pour les animaux des Centres de Multiplication du Bétail (CMB) et de la Station de Toukounous.

Ainsi, un animal moyen de 250 kg coûte entre 350 000 et 500 000 FCFA selon son origine. Ce prix est hors norme pour la plupart de nos éleveurs du Burkina. Dès lors, le projet a opéré une seule campagne d'achat d'Azawak au Niger en juin-juillet 2004. Les éleveurs acquéreurs du bétail de cette campagne ont réalisé le recouvrement du prix des animaux sur une période de 2 à 4 ans. Donc, le fonds de roulement a connu un sérieux coup de freinage à cause de la cherté des animaux.

Cette campagne d'approvisionnement en bétail a connu d'autres difficultés : il s'agit d'un accident de route qui a stoppé trois jours durant les camions qui convoiaient le bétail acquis à partir de la région de Droum (1500 km de Niamey) vers le Burkina. Cet arrêt de trois jours en un endroit sans fourrage et sans eau a entraîné de fortes mortalités du bétail dans l'immédiat et par la suite.

2) La mauvaise foi de certains éleveurs encadrés est aussi une difficulté à la bonne marche de leurs groupements et au fonctionnement du fonds de roulement. Fort heureusement de tels éleveurs ne font pas légion mais les retards de recouvrement sans motifs valables ne constituent pas des actes encourageants.

3) Le coût de fonctionnement de l'Unité de testage se révèle trop cher et peu réaliste. En effet, sur les 18 mois que dure le séjour des taurillons à la station de Loumbila, le devis-programme exige une contribution du projet de plus de 400.000 FCFA par animal, soit près de 750 FCFA par jour. Il est aisé de conclure que dès la fin du projet, les éleveurs à travers leur Union ne pourront pas supporter de tels coûts pour une telle opération. En intégrant tous les coûts liés à l'achat des taurillons (150.000 FCFA en moyenne), à la fin du testage, le taurillon moyen revient à 550.000 FCFA. Donc, il faudrait réorienter le testage des taurillons vers d'autres formes plus appropriées notamment une évaluation génétique dans les fermes d'origine comme relevé par la mission d'évaluation finale.

## **2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?**

Deux résultats attendus n'ont pas été atteints pour des causes spécifiques et valables :

- Alors qu'il était prévu l'érection de deux unités de testage (à Loumbila et à Sambonanye), seule celle de Loumbila est opérationnelle.

En effet, il s'est avéré que le budget prévu ne pouvait pas couvrir les deux unités tel que constaté et confirmé par la mission d'évaluation à mi-parcours du projet qui, dans ses conclusions, recommande au projet de concentrer ses efforts sur la réussite du fonctionnement du testage à Loumbila.

- Le rapport de formulation prévoyait aussi le recrutement de trente (30) éleveurs sélectionneurs.

Dans sa mise en œuvre, la direction du projet a opté de considérer tous les éleveurs comme étant potentiellement sélectionneurs. Cette option a été considérée valable par la mission d'évaluation à mi-parcours. En effet, les éleveurs possèdent encore de faibles effectifs en Azawak ; c'est plus tard, au fur et à mesure que les effectifs s'accroîtront, qu'émergeront les éleveurs sélectionneurs.

Cette vision est aussi confirmée par une étude de l'INERA qui a montré qu'au stade actuel, tous les éleveurs encadrés sont encore homogènes aux points de vue structure des troupeaux et fonctionnement des élevages.

## **3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.**

Depuis sa première phase, beaucoup de leçons peuvent être tirées de l'expérience du projet.

De par sa démarche participative, le projet a su favoriser l'émergence de groupements d'éleveurs bien structurés et organisés. Aujourd'hui, à travers leur faïtière nationale, ceux-ci s'acheminent vers la voie d'une autonomie d'action. Le projet s'adresse ainsi à des entités organisées et non à des individus isolés. Cette organisation et son processus de maturation sont des gages d'un après projet viable.

Les éleveurs et le projet se sont adaptés à l'environnement socioéconomique de chaque groupement d'éleveurs afin de définir de commun accord les modalités adéquates de l'intervention. Cette entente s'est surtout traduite, d'une part, dans la gestion des fonds investis sous forme de fonds de roulement et, d'autre part, dans la gestion des fonds d'appui aux initiatives des producteurs (FAIP).

Alors que par le passé, les éleveurs étaient habitués à des subventions, grâce à une démarche participative ils ont compris et ont vu l'intérêt d'une mise à leur disposition d'un fonds de roulement permanent pour achat du bétail et des intrants. Quand le fonds roule, les investissements se poursuivent et la satisfaction des besoins suit. L'établissement d'un échéancier de recouvrement en fonction des conditions socio-économiques spécifiques au terroir, permet aux éleveurs moins nantis d'accéder à ce fonds de roulement. Dans cette optique, le projet voudrait et

facilite l'enclenchement des mécanismes endogènes d'investissement chez les éleveurs Ceci est un mécanisme important de lutte contre la pauvreté

Aujourd'hui, on peut affirmer qu'au niveau des groupes cibles, une conscience est créée et des réflexes professionnels se mettent en place de même que la perception de la nécessité d'investir pour améliorer sa production ainsi que la participation à la mise en place d'outils relativement modernes de conduite de l'élevage. En outre, ces groupes amorcent une ouverture vers l'extérieur notamment le Niger dans le cadre de la recherche de géniteurs Azawak plus performants et d'échange d'expériences en élevage.

L'organisation des éleveurs en groupements les a aidé à se connaître et à briser certains tabous notamment ne jamais déclarer ses effectifs des troupeaux ou échanger son taureau avec son voisin. Ces aspects sont importants car les besoins sont exprimés en fonction de la taille du troupeau et les meilleurs géniteurs doivent profiter aussi aux collègues immédiats.

Le projet constitue un projet innovateur à l'échelon du Burkina Faso puisqu'il est le premier à s'intéresser essentiellement au processus d'amélioration génétique des bovins de race locale. De ce fait, certaines actions constituent des tests dont les résultats doivent maintenant déboucher sur des activités mieux consolidées dans d'autres perspectives du Ministère de tutelle.

Par ailleurs la mise en œuvre de la prestation a montré que l'amélioration génétique bovine ne peut se concevoir que dans un programme cohérent étalé sur une période d'au moins 12-15 ans compte tenu du cycle biologique de cette espèce.

Au niveau de l'équipe du projet, il y a eu une bonne lecture de la cogestion; ce qui a énormément favorisé l'atteinte des objectifs. L'équipe a aussi reçu un soutien permanent au niveau des Ordonnateurs (la Représentation de la CTB au Burkina Faso et de la DG-Coop) et une implication sans faille qui s'est traduite par notamment un ordonnancement des finances très fluides d'où un bon taux d'absorption.

#### **4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?**

La prestation est perçue comme une intervention pertinente, très fondamentale et trop exigeante. Alors que par le passé, les éleveurs étaient habitués à des projets qui accordent des subventions, ils ont compris que la présente prestation les incite à investir bien qu'elle prend une large part à sa charge.

Actuellement, ils se rendent compte du bien fondé de la stratégie d'intervention du projet qui consiste en une responsabilisation des bénéficiaires. A cet effet, les éleveurs se sentent réellement partenaires du projet et adhèrent au principe de mobilisation d'un fonds de roulement (pour achat bétail et des intrants) et participent aux opérations de recouvrement.

Dès la première phase, les éleveurs se préoccupaient de la durée du projet et voudraient savoir que deviendra ce fonds. Aujourd'hui, ils sont rassurés, en fin de projet, ce fonds est leur patrimoine et il leur a été remis lors des cérémonies de la Journée de l'Azawak tenue à Ziniaré le 28 juin 2008. Ce fonds est composé d'une enveloppe globale de 85 millions de francs CFA et de 40 taurillons en cours d'évaluation génétique à la station de Loumbila.



Photo 6 : Madame la Représentante résidente de la CTB remet le chèque symbolique du fonds de roulement au Président de l'UNEAB au cours des cérémonies de la 3<sup>ème</sup> Journée de l'Azawak ; Ziniaré le 28 juin 2008.

Depuis sa mise en place, l'Union nationale des éleveurs d'Azawak participe à toutes les démarches d'approvisionnement en intrants d'élevage. A cet égard il faut souligner que le fonds de roulement commence à tourner au réel profit des éleveurs. Les intrants placés en partenariat avec l'Union sont recouverts à 100%. Ceci augure d'un après-projet viable.

Nonobstant ces considérations, certains éleveurs encore à la traîne souhaiteraient avoir des animaux et des intrants en subvention.

Alors que traditionnellement, les éleveurs choisissent leur futur géniteur au sein de leur troupeau, les éleveurs encadrés ont compris le bien fondé de la lutte contre la consanguinité et le choix d'un géniteur dont on connaît les performances des individus de sa filiation.

Dans l'ensemble, les éleveurs apprécient positivement les thèmes d'encadrement du projet et s'en approprient. Comme le souligne le rapport d'évaluation finale, ils sont fiers des acquis du projet et de leurs animaux.

##### **5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?**

La mission d'évaluation finale a eu le mérite de relever les recommandations de la mission d'évaluation à mi-parcours et les actions entreprises par la suite par le projet en guise de réponses. Ces recommandations et actions sont les suivantes :

Les recommandations formulées par la mission d'évaluation à mi-parcours pour atteindre les différents résultats attendus sont respectivement les suivantes. (Italique: recommandations, Normal: actions entreprises)

##### **L'amélioration du potentiel génétique de l'Azawak**

- *Mettre l'accent sur l'acquisition de bonnes femelles Azawak laitières pour la suite du projet puisque ce sont elles qui vont en partie contribuer à l'amélioration de la*

*production laitière de leur descendance et s'enquérir de l'origine de leur ascendance. Ainsi le choix des vaches à acheter doit être confié aux bons éleveurs eux-mêmes qui reconnaissent les caractères de pureté de la race et les caractéristiques extérieures de l'aptitude laitière (forme de la tête, longueur de la ligne du dessus et de la queue, développement de l'abdomen par rapport au thorax, développement, forme et attache du pis, etc...)*

Il n'y a pas eu de campagne d'achat d'animaux après la mission; cependant les éleveurs sont bien sensibilisés à l'importance de la qualité des femelles, si bien qu'ils prennent maintenant des renseignements sur les performances d'une vache ou d'un taureau avant de l'acquérir. De plus, le Président de l'UNEAB a profité des rencontres dans le cadre de l'identification d'un projet sous-régional d'appui institutionnel pour la promotion de l'Azawak dans l'espace du Liptako-Gourma, pour demander au Directeur des Centres de Multiplications du Bétail (CMB) du Niger un appui pour l'acquisition d'une centaine de reproducteurs provenant de la station de Toukounous. Le même éleveur a profité de la foire agricole sous-régionale de Ouagadougou, avril 2008, pour acheter un couple d'Azawak issu de Toukounous et un autre couple présenté en exposition par un éleveur sélectionneur nigérien.

- *Sensibiliser les éleveurs encadrés à une gestion efficiente du taureau. Dans les troupeaux individuels ou gardés collectivement, ne maintenir qu'un seul taureau Azawak par troupeau et maintenir les taureaux Zébu Peul à l'écart. Si plusieurs taureaux Azawak sont présents dans un même troupeau, organiser une rotation du taureau Azawak allant au pâturage (les autres taureaux Azawak seront gardés à l'étable) ;*

La mission a observé dans la plupart des élevages visités que cette recommandation qui fait partie des techniques de reproduction proposées par le projet était appliquée.

- *Impliquer davantage les éleveurs dans le choix des animaux à acquérir et dans le coût de la transaction et accompagner les groupements dans leur autonomie de gestion du fonds de roulement d'acquisition bétail.*

Il n'y a pas eu une autre campagne d'achat d'Azawak en dehors du pays. Cependant ce fonds de roulement a appuyé les éleveurs dans leurs achats au Burkina Faso (50% d'avance propre et 50% de crédit); le fonds de roulement a été entièrement remis à l'UNEAB lors des cérémonies de la troisième édition de la Journée de l'Azawak au Burkina Faso. Pour accompagner les éleveurs dans leur autonomie d'action, le projet a initié un programme spécial de formations de tous les responsables des groupements et de leur Union. Un des résultats de ce programme et la mise sur pied d'un Manuel des procédures devant régir la gestion du fonds de roulement et des biens communautaires au niveau des groupements.

- *Prendre également en compte des critères simples d'évaluation du potentiel d'amélioration de l'aptitude laitière d'un taureau lors de l'acquisition des taureaux sélectionnés pour le centre de testage de Loumbila comme la conformation extérieure ,*

Le recrutement des taurillons se fait sur base de la production laitière des mères; si l'animal correspond aux standards de la race, il est retenu pour le testage. Le niveau de production laitière de la mère est un paramètre qui intervient dans le classement final des taurillons; il sera augmenté progressivement pour le choix des futurs taurillons en testage.

- *Débloquer les fonds en temps nécessaire*

Tous les FAIP ont été débloqués, tous les microprojets ont été financés et tous les magasins de stockage sont construits. Seul celui de Ziniaré a été inauguré le 28 juin 2008 en marge des cérémonies de la Journée de l'Azawak au Burkina Faso.

- *S'assurer, dès à présent, que les agents des DPRA peuvent également collecter les données zootechniques et généalogiques et collaborer avec les responsables concernés de la DIPPA dans la mise en œuvre d'un système national d'identification.*

Dans la majorité des noyaux du projet (Ouagadougou, Ziniaré, Aribinda, Kelbo, Pobé-Mengao, Bani, Yalgo), les agents DPRA participent au suivi des élevages et à la collecte des données. Ils reçoivent en contrepartie une indemnité de la part du projet et si nécessaire un moyen de transport (moto). Le système d'identification mis en place par le projet n'a pas encore un caractère national, mais pourra servir de base pour un système d'identification national des animaux.

- *Impliquer davantage les institutions scientifiques nationales (INERA et Université) dans le suivi et l'analyse des paramètres zootechniques et de production laitière ainsi que dans la mesure du progrès génétique, également dans la période post-projet.*

Les paramètres zootechniques sont traités au niveau des coordonnateurs de zone du projet; ils sont ensuite acheminés au niveau central du projet; les données sur la production laitière et la généalogie sont actuellement exploitées dans le cadre d'une thèse doctorale en génétique animale. La compilation de toutes ces données sert de base à l'élaboration d'un système informatique qui permet d'attribuer un index génétique à l'animal en tenant compte de l'environnement (notamment la saison d'enregistrement des données). Il pourra ainsi être utilisé pour d'autres évaluations et d'autres types de production.

Sur base de ces données, l'INERA a réalisé une étude intitulée "Bilan des acquis du programme d'amélioration génétique mis en place dans le cadre du PSDZA II". Le rapport de cette étude reconforte largement le caractère pilote du projet en matière d'amélioration génétique du bétail bovin.

- *Conduire une réflexion sur l'opportunité de remettre en fonction le Centre d'Insémination de Loumbila dans le cadre d'initiatives/projets au niveau sous-régional*

Le Ministère, bien conscient du potentiel du Laboratoire national d'insémination artificielle (LNIA) de Loumbila, a débloqué 15 millions de CFA pour relancer la production d'azote liquide, seul frein au développement des activités du LNIA au Burkina Faso.

### **L'amélioration des conditions de l'élevage**

- *Formuler au moins une ration alimentaire adaptée pour les vaches en lactation en fonction des divers sous-produits agricoles et ressources naturelles locales disponibles en faisant appel, autant que faire se peut, aux expertises/compétences nationales de qualité et présentes au Burkina Faso (INERA, Université de Ouagadougou),*

Un logiciel fonctionnant en Excel et fourni au projet par un consultant permet de calculer les rations alimentaires. Cependant, à côté de l'aspect théorique de ce calcul subsiste le problème de l'approvisionnement des groupements en SPAI dû aux spéculations des usines productrices, malgré les commandes en temps voulu.

- *Adapter les calendriers des traitements anti-parasitaires aux prévalences saisonnières identifiées.*

Suite à l'étude de l'INERA sur la prévalence saisonnière du parasitisme gastro-intestinal des bovins de race Azawak en région soudanienne dans le plateau central et le Sahel du Burkina Faso, un calendrier de prophylaxie anti-parasitaire a été mis au point et chaque éleveur possède dans son carnet individuel un calendrier personnel correspondant au passage futur de

l'auxiliaire vétérinaire (ou de l'encadreur chargé du suivi sanitaire pour la zone de Ouagadougou).

- *Organiser les sessions de formation des éleveurs à l'utilisation des blocs multi-nutritionnels (BMN) et démarrer les ateliers de fabrication à Dori et Ziniaré rapidement après la saison des pluies.*

Tous les groupements ont reçu une formation sur la fabrication et l'utilisation des BMN. Les groupements de Dori et de Ziniaré se sont portés volontaires pour lancer la production à une certaine échelle de ces BMN; ils ont reçu un fonds de démarrage à cet effet.

- *Débloquer rapidement les fonds d'appui aux initiatives des producteurs (FAIP) afin de soutenir la confiance et l'effort des éleveurs dans l'élaboration de leurs microprojets ;*

Tous les FAIP ont été débloqués, tous les microprojets ont été financés et tous les magasins de stockage des SPAI programmés ont été construits et sont opérationnels.

### **L'amélioration du professionnalisme des éleveurs et de leurs organisations**

- *Faire diligence pour mettre en œuvre toutes les activités de formations prévues de ce volet au cours de la seconde moitié de la deuxième phase du projet ,*

Toutes les formations prévues ont été dispensées (voir bilan des formations ci-haut décrit in extenso).

- *L'impérieuse nécessité d'appuyer les groupements dans (i) leur autonomie de gestion par un recyclage en comptabilité et gestion et un accompagnement des comités de gestion de chaque groupement par le partenaire « Association Namanegzanga » ; (ii) le recyclage des comités techniques et (iii), le parachèvement de leurs installations. Ainsi, la gestion autonome des fonds de roulement pourra être confiée aux groupements pour (i) les SPAI, (ii) les trousses vétérinaires et (iii) les achats de bétail à faire opérer par les éleveurs eux-mêmes.*

Ces appuis ont été dispensés lors des formations décrites précédemment. Chaque groupement a reçu une formation en gestion. Ils ont choisi de se fédérer en une union nationale, l'Union Nationale des Eleveurs d'Azawak du Burkina Faso (UNEAB), plutôt qu'à chercher une autonomie fonctionnelle indépendante.

Des sorties d'appui du niveau central et le suivi renforcé par les agents de terrain ont permis de déceler les insuffisances dans la mise en œuvre des outils de gestion utilisés par les comités spécifiques au sein des groupements et de formuler les recommandations nécessaires.

Le bureau de cette Union et tous les présidents des groupements membres ont reçu très récemment une formation en renforcement des capacités en gestion financière, des biens et des activités économiques et ont élaboré leur Manuel de procédures de gestion.

Actuellement, les groupements gèrent directement et de manière très satisfaisante leur stock de SPAI par la voie d'un comité spécifique mis en place dans chacun d'eux.

Par contre, le fonctionnement des trousses vétérinaires rencontre quelques difficultés dues essentiellement à une insuffisance du suivi par les responsables des groupements.

En ce qui concerne les achats de bétail, l'UNEAB et les éleveurs devront s'impliquer davantage.



## **La capitalisation des acquis du projet**

- *Travailler en collaboration avec l'ALG, en vue de bien définir la contribution et préciser les besoins du Burkina au sein d'un éventuel futur projet sous-régional de promotion et de développement du Zébu Azawak en tenant compte des acquis du projet PSDZA et soumettre le futur projet sous-régional pour acceptation de financement avant la fin du projet PSDZA.*

L'ALG et le MRA ont soumis des projets à l'Ambassade de Belgique au Burkina Faso dans le cadre de recherche d'une suite au PSDZA et de l'Accord-cadre de collaboration entre les trois pays du Liptako-Gourma pour la promotion et le développement du zébu Azawak. Ces initiatives n'ont pas rencontré de succès car le Burkina n'est plus pays prioritaire de la coopération bilatérale belge et l'ALG n'est pas reconnue parmi les organisations internationales éligibles aux fonds belges de coopération. Par le canal du Niger, une mission d'identification d'un "Projet d'appui institutionnel pour la coordination de la promotion de la race Azawak dans la région du Liptako-Gourma" a déjà été réalisée.

- *Mener l'étude socio-économique sur la situation en fin de projet qui permettra d'évaluer l'impact du projet et de mesurer l'atteinte de l'objectif global*

Le rapport sur le "Suivi-évaluation des impacts techniques et socioéconomiques du projet de soutien à la diffusion du zébu Azawak, phase II (PSDZA II)" est disponible sous sa version définitive. Il montre notamment que l'introduction de l'Azawak dans les troupeaux s'accompagne d'une augmentation de la production laitière et de la rentabilité des élevages.

- *S'assurer de l'implication et du suivi régulier par la DEP/DGPA des activités du projet, budgétiser les missions sur les reliquats prévisionnels de la phase.*

Par le truchement des conventions de collaboration, le projet a impliqué et appuyé les structures du MRA au niveau central (DEP, DGPA/DAOV, DGSV) et aux niveaux déconcentrés (DRRA, DPRA).

- *Diligenter la préparation des vidéogrammes, des brochures illustrées et de l'audio-visuel*

Le projet a produit et diffusé une brochure sur "Les techniques et l'hygiène de la traite manuelle du lait" et s'en est inspiré pour réaliser un film documentaire sur le même sujet. Ces outils sont produits en français et dans les trois principales langues nationales : mooré, ffuldè et dioula.

D'autre part, le projet a pris l'initiative de produire un bulletin annuel fournissant les résultats zootechniques obtenus par les éleveurs encadrés. Le troisième numéro est déjà disponible.

En partenariat avec l'INERA, le projet a également préparé une fiche technique sur la fabrication des BMN et une autre sur le calendrier de déparasitage interne des animaux.

## **Coordination du projet et renforcement des capacités institutionnelles**

- *Maintenir le système de coordination du projet tel quel.*

Le système de coordination du projet a été maintenu selon les recommandations.

- *Accélérer le déblocage des fonds.*

Les ordonnateurs du projet ont facilité les mécanismes de déblocage des fonds, ce qui a permis d'accélérer les réalisations programmées, notamment les microprojets des éleveurs.

Les deux missions s'accordent pour relever que le projet a atteint des résultats très satisfaisants principalement dans les domaines de la diffusion des animaux Azawak, de la mise place d'un processus d'amélioration génétique des troupeaux, de l'approvisionnement en intrants, de la sensibilisation des éleveurs et de la vulgarisation de techniques améliorées d'élevage". Elles recommandent aussi une responsabilisation progressive et plus accrue en matière de gestion du fonds de roulement et des activités du projet en prévision de l'après-projet.

Plus spécialement, la mission d'évaluation finale souhaiterait que le Ministère des Ressources Animales dote l'UNEAB d'une Cellule d'appui administrative et technique. Celle-ci viendrait en aide au bureau de l'Union pour des tâches spécifiques que les éleveurs n'ont pas le temps de gérer.

**6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations....)?**

Les principales recommandations concernent, d'une part, une implication plus étroite des structures déconcentrées du MRA dans l'encadrement et le suivi des activités du projet sur le terrain et, d'autre part, une responsabilisation des groupements dans le recouvrement des fonds de roulement. Ainsi, il faudrait approfondir la structuration du projet pour le mettre en harmonie avec la décentralisation amorcée depuis quelques années au Burkina Faso.

Ainsi dans la mise en œuvre de la seconde phase du projet, la direction du projet a cerné les rôles que pouvaient jouer les structures du Ministère oeuvrant dans les zones d'intervention, dans l'appropriation des activités de la prestation par les bénéficiaires et à cet effet, il a signé des conventions de collaboration avec ces structures.

En outre, afin de consolider les groupements d'éleveurs encadrés et leur Union, la direction du projet a mené une concertation avec la DVAOP et ensuite avec la DAOV (Direction de l'Appui à l'Organisation des producteurs et à la Valorisation des zones pastorales) pour dispenser des formations axées sur plusieurs thèmes à même de renforcer leurs capacités professionnelles et organisationnelles. Afin de mieux gérer les fonds de roulement et les biens communautaires des groupements et de l'Union, un Manuel des procédures de gestion a été rédigé et validé lors de la dernière assemblée générale de l'UNEAB tenue le 27 juin 2008 à Ziniaré. Bien que forts motivés, les groupements et leur Union auraient encore besoin d'un accompagnement technique et en gestion administrative comme l'a relevé la mission d'évaluation finale du projet.

En outre la capacité financière des groupements et de leur Union demeure encore faible par rapport à leurs besoins réels : achat d'animaux pour le renouvellement de taureaux âgés et pour de nouveaux éleveurs adhérant au programme, l'achat des intrants d'élevage, le fonctionnement du testage (soit en station ou en fermes), l'opérationnalisation des ateliers de fabrication de blocs multi nutritionnels, l'émulation de groupes de femmes transformatrices du lait et d'autres actions pour une véritable promotion d'un élevage de qualité. Pour ce faire, le bureau de l'Union, appuyé par le Ministère, devrait s'atteler à élargir le champ de ses partenaires au développement. Devant

d'abord compter sur leurs propres efforts, les groupements d'éleveurs sont appelés à mieux assainir la gestion des caisses internes et les mécanismes d'amplification des fonds propres

Aussi, le chemin demeure encore long étant donné les aspects techniques du projet souvent contradictoires avec la réalité locale à l'instar de la sélection à rebours qui prévaut dans les pratiques d'élevage peul

La prestation constitue un projet innovateur à l'échelon du Burkina Faso puisqu'elle est la première à s'intéresser essentiellement au processus d'amélioration génétique de bovins de race locale (ouest africaine). Le programme d'amélioration génétique initié est encore embryonnaire, puisqu'il faut compter au moins 3 générations pour asseoir un progrès génétique. Comme chez les bovins l'intervalle est d'environ 4 ans entre chaque génération, on peut facilement comprendre qu'il faudra environ 12 ans pour avoir des résultats visibles. Ces délais recommandent la planification d'une suite au projet et devraient permettre :

- la consolidation des groupements et de leur de l'Union afin de garantir un après-projet viable ;
- l'abandon complet des pratiques de sélection à rebours ; une meilleure connaissance de l'Azawak pour ne plus vendre prématurément les taureaux ;
- la poursuite du suivi des indicateurs socioéconomiques des ménages encadrés et la mise en œuvre du Carnet de l'éleveur ;
- la poursuite du contrôle des performances individuelles et de l'encodage des données récoltées ;
- la mise en place des éleveurs sélectionneurs d'Azawak dans l'optique d'asseoir un programme de mise en œuvre d'une sélection des mâles reproducteurs combinant les performances généalogiques et individuelles ;
- l'extension géographique du programme actuel d'encadrement pour augmenter le nombre de bénéficiaires et ouvrir de nouveaux sites tout en tenant compte de l'organisation administrative en régions et autres structures déconcentrées.
- La responsabilisation de la Direction de l'Amélioration Génétique (DAG) pour le suivi et le contrôle des performances des animaux ainsi que l'encodage, la gestion et l'exploitation des données.

En outre, le projet devrait étendre ses activités notamment à la prise en charge de la construction d'ouvrages d'intérêt communautaire : parcs de vaccination/contention, infrastructures de soutien à la production et de renforcement de l'autonomie des groupements.

Il s'avère aussi nécessaire de faire une ouverture pour prendre davantage en compte les problèmes liés à l'environnement et la gestion des ressources naturelles pour s'inscrire dans un processus de développement durable. A cet égard, il faut souligner que l'animal bovin tire l'essentiel de son alimentation à partir des pâturages naturels ; ainsi, les éleveurs doivent contribuer activement à la conservation et à l'amélioration des ressources naturelles qui deviennent de plus en plus rares.

## 7. Conclusions

En guise de conclusion, il est plus facile de reprendre celle commune aux différentes missions d'évaluation qui convergent pour dire que "si l'on tient compte de l'environnement difficile dans lequel le projet évolue, on peut affirmer qu'il a atteint des résultats très satisfaisants principalement dans les domaines de l'organisation des éleveurs encadrés, de la diffusion des animaux Azawak, de l'approvisionnement en intrants, de la sensibilisation et de la formation des éleveurs et de la vulgarisation de techniques améliorées d'élevage".

Face aux faibles disponibilités en Azawak au Burkina, le projet s'oriente vers le Niger pour s'approvisionner en bétail pour les besoins de diffusion. Pour rendre plus opérationnel le processus d'amélioration génétique amorcé, dans un proche avenir il faudrait initier le recrutement des éleveurs sélectionneurs pour assurer le progrès génétique. C'est chez ces éleveurs sélectionneurs que pourrait se réaliser le testage de taurillons au cas où l'Union n'aurait pas assez de capacités financières pour pourvoir au fonctionnement de l'unité de testage de Loumbila en partenariat avec le CMAP. C'est dans cette perspective que le projet voudrait s'insérer dans le cadre régional avec les projets similaires du Niger et du Mali avec qui des rencontres sont assez régulières.

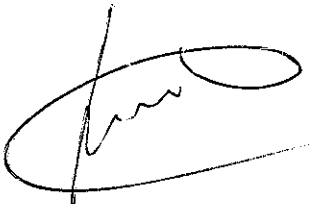
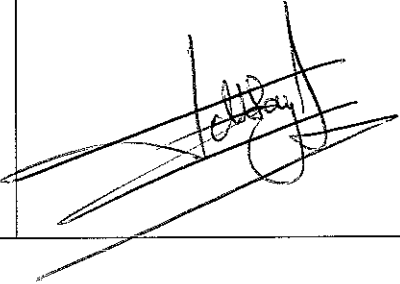
Grâce à une compréhension réciproque avec le Comité de pilotage, la direction du projet a adapté le budget aux attentes des éleveurs notamment dans la mise en œuvre des fonds d'appui à leurs initiatives et on peut affirmer que les ressources financières ont été efficacement utilisées pour atteindre les résultats. Les éleveurs ont participé activement dans la gestion de ces fonds et ont réalisé beaucoup d'infrastructures aux titres individuel et communautaire pour améliorer les conditions générales d'élevage (fenils, étables, mangeoires/abreuvoirs, magasin de stockage d'intrants, etc).

Aussi, les éleveurs encadrés ont contribué à l'amplification des capacités endogènes d'investissement du projet par des mécanismes de recouvrement du fonds de roulement pour achat du bétail et des intrants de production. A cet effet, tous les groupements ont mis en place une série de comités de gestion d'activités spécifiques dont le recouvrement de fonds investis. Le maintien de cette contribution satisfaisante des éleveurs pose un certain nombre de questionnements importants : comment accroître leur responsabilité et comment les aider pour qu'ils aient accès à des structures de micro crédits afin de réaliser des niveaux d'investissements nécessaires pour disposer d'entités économiques à même de les stimuler à quitter l'ombre de la pauvreté !

La levée de ces questionnements est un des objectifs de l'Union qui doit travailler et gérer son patrimoine dans la transparence afin que pour le financement d'actions spécifiques, elle puisse s'adresser à des structures financières oeuvrant dans le développement rural. Dans son épanouissement, l'Union peut apporter sa caution morale aux éleveurs d'Azawak membres.

Des études préliminaires montrent que les élevages encadrés sont rentables avec un seuil de rentabilité qui se situe aux environs de 2000 litres de lait vendus ; ce qui signifie que pour couvrir exactement ses dépenses, une exploitation moyenne a besoin de produire et de vendre environ 2000 litres de lait. Cette production peut être couverte voire même dépassée par deux ou trois vaches en lactation. Le compte d'exploitation des quelques fermes contrôlées en 2007 dégage sur l'unique vente du lait, une marge brute de plus de 300.000 francs CFA.

Le projet se réjouit de sa contribution dans la prise en compte du genre au niveau des familles encadrées. En effet, le lait étant préférentiellement exploité par la femme, si sa production augmente, corrélativement les revenus de la femme augmentent et l'alimentation de la famille s'améliore. A cet égard, le projet s'inscrit efficacement dans l'amélioration de la position de la femme au sein de la société. En définitive, le projet participe à l'amélioration du bien être de la famille en luttant contre la pauvreté dans une dynamique durable.

| Responsable national de l'exécution                                               | Responsable CTB de l'exécution                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |

### **TROISIEME PARTIE. ANNEXES.**

| <b>Annexes</b>                                        |
|-------------------------------------------------------|
| <b>Annexe 1</b> Résumé des résultats                  |
| <b>Annexe 2</b> Etat des recettes et dépenses         |
| <b>Annexe 3</b> Taux de déboursement de la prestation |
| <b>Annexe 4</b> Personnel de la prestation            |
| <b>Annexe 5</b> Sous traitances                       |
| <b>Annexe 6</b> Equipements                           |
| <b>Annexe 7</b> Formations                            |
| <b>Annexe 8</b> Bailleurs de fonds                    |

## ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

### **Résultat I : le potentiel génétique des Azawak est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs.**

| Indicateurs                                           | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Taux de réalisation |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Acquisition et diffusion de 340 femelles              | 364 mâles et femelles issus majoritairement du Niger                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 107 %               |
| Achat de 8 taureaux                                   | 82 taureaux sélectionnés issus de Toukounous et des Centres de Multiplication du Bétail (CMB) du Niger                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1.025 %             |
| Recrutement de 30 éleveurs sélectionneurs             | Après une profonde réflexion, le projet a opté pour considérer tous les éleveurs comme étant potentiellement éleveurs sélectionneurs. Cette option est étayée par la faiblesse actuelle des effectifs en Azawak par exploitation et la consolidation de l'organisation des groupements de base. La mission d'évaluation à mi-parcours a validé cette option.                                                                                                                                                                                                   | -                   |
| Mise en place de deux unités de testage               | La direction du projet a mené des rencontres de concertation avec la Direction régionale des ressources animales du sahel et le projet ZEPESA pour l'érection d'une Unité de testage à Sambonaye. D'énormes difficultés concernant les aspects fonciers et financiers ont apparu et leur résolution dépasse le cadre institutionnel du projet. Après analyse, la mission d'évaluation à mi-parcours a retenu la concentration des moyens du projet sur la réussite de l'Unité de testage de Loumbila. Cette dernière est opérationnelle depuis septembre 2005. | 100%                |
| Sélection de 130 taureaux issus des unités de testage | 87 taurillons ont été conduits dans l'unité de testage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 67 %                |

Concernant ce premier résultat, la mission à mi-parcours a validé les orientations du projet basées essentiellement sur les raisons suivantes :

(i) Compte tenu de la faiblesse des effectifs en Azawak par exploitation, tous les éleveurs sont considérés au même pied d'égalité et pourront devenir potentiellement des éleveurs sélectionneurs.

(ii) Compte tenu des moyens financiers relativement faibles alloués à la mise en place de deux unités de testage, il a été préférable de les concentrer sur la réussite d'une seule unité au lieu de les saupoudrer sur deux.

Ainsi, la seule unité de testage est à sa deuxième cohorte de jeunes mâles recrutés faisant un total de 87 taurillons soit 67% par rapport à l'objectif de départ. Néanmoins cette unité aurait pu abriter déjà plus de taurillons si certains n'avaient pas été éliminés déjà au cours de la

phase de recrutement (robe non fauve uniforme, retard de croissance, problème de conformation et malformations diverses).

**Résultat II : les conditions générales d'élevage sont réunies pour permettre une extériorisation du potentiel génétique de l'Azawak**

| Indicateurs                                                                                                                                            | Observations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Taux de réalisation |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| La couverture sanitaire est assurée par les services vétérinaires en collaboration avec les comités techniques des groupements (Auxiliaires d'élevage) | 21 Auxiliaires d'élevage ont été formés pour les 11 noyaux (2 par noyau sauf à Ouagadougou) ; chaque groupement a reçu sa trousse vétérinaire (11 trousses). Par des conventions de collaboration, les structures déconcentrées du Ministère des Ressources Animales oeuvrant sur le terrain participent à l'encadrement des éleveurs et contribuent au suivi du programme de prophylaxie des troupeaux.                                                                                                                                                                                                                                       | 90%                 |
| 50% des exploitations pratiquent la correction des rations                                                                                             | Cette action demeure timide malgré les formations reçues par les encadreurs de terrain. Aussi, la grande difficulté réside dans la variation spatiale et temporelle des disponibilités fourragères chez les éleveurs. Nous estimons que 30% d'éleveurs pratiquent la complémentation en toute saison. En collaboration avec l'INERA, deux formules de fabrication de blocs multi nutritionnels à base d'ingrédients locaux ont été mises au point. Les groupements ont reçu des formations sur leur fabrication et leur utilisation. Le projet a accordé un appui logistique à deux ateliers de fabrication de ces blocs (Oubritenga et Dori). | 30%                 |
| 10 magasins de SPAI fonctionnels                                                                                                                       | 10 magasins communautaires ont été construits ; le noyau de Ouagadougou a préféré les réalisations individuelles. Les magasins sont gérés directement par les groupements.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 100%                |
| 70% des éleveurs possèdent un fenil opérationnel                                                                                                       | La mise en œuvre des Fonds d'appui aux initiatives des producteurs (FAIP) a permis la réalisation de 122 nouveaux fenils en plus de ceux qui préexistaient. En définitive, on peut affirmer que plus de 200 éleveurs possèdent un fenil.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 60%                 |
| 30 % des éleveurs possèdent un parc amélioré                                                                                                           | De même, 88 éleveurs ont acquis des subventions dans le cadre des FAIP pour améliorer leurs étables. Ajoutées aux étables qui existaient déjà, nous pouvons dire que le résultat attendu est atteint.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 100%                |
| 60 % des éleveurs pratiquent la monte dirigée                                                                                                          | La monte dirigée est bien suivie car les veaux non issus de taureaux Azawak représentent moins de 10% des naissances de l'année 2007.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 90%                 |



**Résultat III : le professionnalisme des éleveurs et leurs organisations est amélioré**

| Indicateurs                                                                                       | Observations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Taux de réalisation |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 10 groupements sont opérationnels et en fin 2007, 5 groupements ont atteint un niveau d'autonomie | 11 groupements sont opérationnels. Etant fédérés en une Union Nationale des Eleveurs d'Azawak, c'est plus l'adhésion de chaque groupement membre au bon fonctionnement de l'union et au respect des engagements réciproques qui sont des facteurs recherchés plutôt qu'une autonomie.                                                                                                                 | 110%                |
| Les groupements se sont fédérés par province (4 unions provinciales)                              | Les 11 groupements ont choisi de se fédérer en une Union Nationale des Eleveurs d'Azawak du Burkina (UNEAB).                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 100%                |
| 70 % des éleveurs ont adopté les thèmes vulgarisés par le projet                                  | A travers l'analyse des carnets de l'éleveur, il apparaît que plus de 70% des éleveurs adoptent les thèmes vulgarisés par le projet. Cependant, il faut apporter une nuance car ce sont les thèmes qui ont trait à la santé animale qui sont les plus suivis car il existe un calendrier prophylactique. Pour les autres thèmes, les encadreurs de terrain doivent souvent les rappeler aux éleveurs. | 70%                 |

**Résultat IV : les acquis du projet sont capitalisés.**

| Indicateurs                                                                                                              | Observations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Taux de réalisation |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Etablissement de la situation de référence sur les plans zootechniques et socio-économiques                              | Les premières enquêtes ont été réalisées en 2004 pour dégager la situation de référence des indicateurs socioéconomiques des ménages encadrés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 100%                |
| Mise en œuvre d'un partenariat avec les structures du MRA et autres organismes spécialisés dans l'amélioration génétique | Le projet a signé des conventions de collaboration avec les directions centrales et déconcentrées du Ministère des Ressources Animales oeuvrant sur le terrain ; ainsi, leurs agents participent à l'encadrement des éleveurs.                                                                                                                                                                                                                                           | 100%                |
| Consolidation des relations sous-régionales avec les autres projets Azawak                                               | Le projet a mené des missions d'achat du bétail Azawak au Niger au cours de l'année 2004 ; a organisé un atelier sous-régional ayant abouti à la signature, le 12 mai 2005, par les ministres en charge de l'élevage (au Burkina, au Mali et au Niger), d'une convention tripartite pour la promotion et le développement de l'Azawak dans la région du Liptako-Gourma<br>Le projet a aussi participé, du 21 au 22 octobre 2007 à Niamey, à une rencontre technique pour | 100%                |

|                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|                                                                                                 | l'amendement du rapport de la mission d'identification d'un projet d'appui institutionnel pour la promotion et le développement de l'Azawak au sein des trois pays du Liptako-Gourma. Dans ce même cadre, le Ministère a participé, le 23 octobre 2007, à la rencontre de validation de la mission d'identification et du rapport technique sur la collaboration de trois projets Azawak.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| Encadrement des stagiaires                                                                      | Le projet a encadré sept stagiaires de niveau d'étude divers en zootechnie ; en outre, il participe à la réalisation d'une spécialisation en génétique animale à travers des travaux de doctorat d'un candidat burkinabè en Belgique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 100%   |
| Participation à des foires locales et nationales                                                | Le projet a initié un Concours Meilleur Eleveur d'Azawak du Burkina qui connaît déjà trois éditions (2006, 2007 et 2008). Chaque édition a connu la participation active d'au moins 30% des éleveurs encadrés. Au terme de chaque concours, une journée de l'Azawak abrite les cérémonies de proclamation des résultats et de remise des prix aux lauréats<br><br>Chaque année, les éleveurs encadrés participent activement à la « Journée Nationale du Paysan » ainsi qu'à des foires agricoles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 100%   |
| Etablissement d'une étude-bilan sur l'amélioration génétique de la race Azawak au Burkina Faso  | Les enquêtes ont débuté au mois de décembre 2007, le rapport a été remis en février 2008.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 100%   |
| Le projet a produit des documents techniques pour valoriser ses acquis et résultats techniques. | 1) Le projet a pris l'initiative de faire connaître aux tous les partenaires les résultats zootechniques obtenus annuellement par les éleveurs à travers un Bulletin appelé « Bulletin Azawak » ; le troisième numéro vient de sortir.<br>2) L'INERA a réalisé et produit le rapport sur la situation de référence (2004) des indicateurs socioéconomiques des ménages encadrés. Le rapport sur leur situation en fin 2007 a été remis au mois de février 2008<br>3) Le rapport sur l'étude bilan sur l'amélioration génétique induite par le projet a été remis en février 2008.<br>4) En collaboration avec l'INERA, une fiche sur la fabrication de blocs multi nutritionnels à base d'ingrédients locaux et une autre sur le programme de déparasitage contre les verminoses ont été produites.<br>5) Le projet a produit une fiche technique sur la traite des vaches et l'hygiène du lait (en français et 3 langues | > 100% |

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |
|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|  | nationales : mooré, dioula et fuludé)<br>6) Le projet a produit un film de 30 minutes sur les techniques de traite et l'hygiène du lait en 3 langues nationales (mooré, fulfudé et dioula) et sous-titré en français.<br>8) Le projet a produit régulièrement ses rapports techniques et financiers. |  |
|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

Toutes ces activités concourent à l'amélioration des productions animales des troupeaux des éleveurs encadrés. A cet égard, le meilleur indicateur qui montre l'évolution des paramètres de reproduction et de production des troupeaux est l'indice de productivité. Il constitue l'outil qui visualise le mieux l'impact de l'amélioration de tous les indicateurs de suivi sur les troupeaux encadrés.

Le niveau attendu de production (indice de productivité) des fermes encadrées a été élaboré en 2004 par un consultant ayant participé à la formulation du projet et s'élève à 60 veaux viables à douze mois d'âge pour 100 vaches adultes reproductrices présentes dans le troupeau

Comme le montre la figure 1, l'évolution de cet indice de productivité (IP) des troupeaux par localités géographiques montre deux tendances :

- les groupements où l'IP tend vers un plafonnement, et
- les groupements dont l'IP montre encore de fortes variabilités inter annuelles

Ces deux tendances correspondent à la durée de l'encadrement des fermes par le projet. En effet, la première se constate dans les noyaux encadrés par le projet depuis sept ans (Ouagadougou, Yalgo, Dori et Djibo) et la seconde, dans les plus jeunes noyaux. A l'exception du noyau de Djibo, dans les autres anciens noyaux, les meilleurs résultats zootechniques (des meilleures années entre 2004 et 2007) montrent un indice de productivité qui approche l'objectif 2007 (60 veaux viables pour 100 vaches et par an).

## ANNEXE 2: ETAT DES DEPENSES (en EURO)

| Code Budget                                                                                                                               | Description des postes budgétaires     | Code Tâche    | Code Secteur | COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE | Dépenses cumulées au 30/06/2008 | Prévisions juin-octobre 08 | DEPENSES TOTALES  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------|--------------|-------------------------------|---------------------------------|----------------------------|-------------------|
| <b>VOLET A : La contribution du cheptel Azawak à la production nationale de lait est augmentée</b>                                        |                                        |               |              |                               |                                 |                            |                   |
| <b>Résultat 1 : le potentiel génétique des Azawak est amélioré avec la participation active des éleveurs</b>                              |                                        |               |              |                               |                                 |                            |                   |
| A/R1/01/A                                                                                                                                 | Bouviers et gardiens (UT)              | COGEST        | 31195        | 5 569,00                      | 5 568,95                        |                            | 5 568,95          |
| A/R1/10/A                                                                                                                                 | Appui aux infrastructures chez E.S.    | COGEST        | 31195        | 1,00                          | 0,00                            |                            | 0                 |
| A/R1/13/A                                                                                                                                 | Appui scientifique (CNEAG)             | COGEST        | 31195        | 27 227,00                     | 27 227,39                       |                            | 27227,39          |
| A/R1/32/A                                                                                                                                 | Entretien des infrastr. +pâturag.      | COGEST        | 31195        | 3 704,00                      | 3 704,06                        |                            | 3704,06           |
| A/R1/32/B                                                                                                                                 | Documents de suivi                     | COGEST        | 31195        | 3 816,00                      | 3 816,49                        |                            | 3816,49           |
| A/R1/41/A                                                                                                                                 | Matériel zootechnique(boucles,         | COGEST        | 31195        | 8 216,00                      | 8 215,27                        |                            | 8215,27           |
| A/R1/41/B                                                                                                                                 | Infrastructures de base et pâtur.      | COGEST        | 31195        | 16 923,00                     | 16 922,64                       |                            | 16922,64          |
| A/R1/45/A                                                                                                                                 | Achat bétail Azawak+frais              | COGEST        | 31195        | 78 163,00                     | 78 163,44                       |                            | 78163,44          |
| A/R1/45/B                                                                                                                                 | Achat taureaux sélectionnés            | COGEST        | 31195        | 58 017,00                     | 58 017,30                       |                            | 58017,3           |
| A/R1/45/C                                                                                                                                 | Achat taurillons chez ES               | COGEST        | 31195        | 20 633,00                     | 20 633,21                       |                            | 20633,21          |
| A/R1/45/D                                                                                                                                 | Subvention à la vente de taur.sélect   | COGEST        | 31195        | 1 906,00                      | 0,00                            |                            | 0                 |
| A/R1/51/A                                                                                                                                 | Formation et voyages d'études          | COGEST        | 31195        | 10 779,00                     | 10 779,49                       |                            | 10779,49          |
| A/R1/51/B                                                                                                                                 | Concours meilleur éleveur sél.         | COGEST        | 31195        | 30 527,00                     | 30 527,08                       |                            | 30527,08          |
| A/R1/61/A                                                                                                                                 | Intrants d'élevage (SPAI et prod.Vété  | COGEST        | 31195        | 5 907,00                      | 5 907,49                        |                            | 5907,49           |
|                                                                                                                                           | <b>Sous-total Résultat 1-Volet A</b>   | <b>COGEST</b> | <b>31195</b> | <b>271 388,00</b>             | <b>269 482,81</b>               |                            | <b>269 482,81</b> |
| <b>Résultat 2 : Les conditions générales d'élevage sont réunies pour permettre une extériorisation du potentiel génétique de l'Azawak</b> |                                        |               |              |                               |                                 |                            |                   |
| A/R2/13/A                                                                                                                                 | Lutte contre les zoonoses (LNE)        | COGEST        | 31195        | 9 734,00                      | 9 733,87                        |                            | 9 733,87          |
| A/R2/13/B                                                                                                                                 | Recherche/dév blocs multinucl (INERA)  | COGEST        | 31195        | 9 396,00                      | 9 396,20                        |                            | 9396,2            |
| A/R2/ 51/A                                                                                                                                | Formation des comités techniq.(soins)  | COGEST        | 31195        | 11 730,00                     | 11 730,51                       |                            | 11730,51          |
| A/R2/51/B                                                                                                                                 | Formation des élev. (condit.d'habitat) | COGEST        | 31195        | 1,00                          | 0,00                            |                            | 0                 |
| A/R2/51/C                                                                                                                                 | Formation des éleveurs (rations        | COGEST        | 31195        | 818,00                        | 818,47                          |                            | 818,47            |
| A/R2/51/D                                                                                                                                 | Formation des éleveurs (fauche         | COGEST        | 31195        | 1,00                          | 0,00                            |                            | 0                 |

|           |                                      |               |              |                   |                   |                   |
|-----------|--------------------------------------|---------------|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| A/R2/61/A | Fonds de roulement trousses vété.    | COGEST        | 31195        | 8 619,00          | 8 619,03          | 8 619,03          |
| A/R2/61/B | Fonds d'équip ateliers blocs mult.   | COGEST        | 31195        | 1 211,00          | 1 210,75          | 1 210,75          |
| A/R2/61/C | Fonds de roulement SPAI              | COGEST        | 31195        | 132 536,00        | 132 288,77        | 132 288,77        |
| A/R2/61/D | Fonds d'équip.(fauche et cons.       | COGEST        | 31195        | 2 349,00          | 2 348,60          | 2 348,60          |
| A/R2/61/E | Fonds d'équip. (fénils)              | COGEST        | 31195        | 12 920,00         | 12 920,15         | 12 920,15         |
| A/R2/61/F | Fonds d'équip.(logement)             | COGEST        | 31195        | 9 989,00          | 9 989,32          | 9 989,32          |
| A/R2/61/G | Fonds d'infrastr.communautair.       | COGEST        | 31195        | 82 997,00         | 83 073,71         | 83 074            |
|           | <b>Sous-total Résultat 2-Volet A</b> | <b>COGEST</b> | <b>31195</b> | <b>282 301,00</b> | <b>282 129,38</b> | <b>282 129,38</b> |

**Résultat 3 : Le professionnalisme des éleveurs et de leurs organisations est amélioré**

|           |                                        |               |              |                  |                  |                  |
|-----------|----------------------------------------|---------------|--------------|------------------|------------------|------------------|
| A/R3/13/A | Appui audio visuel                     | COGEST        | 31195        | 9 075,00         | 7 488,91         | 7 488,91         |
| A/R3/51/A | Alphabétisation fonctionnelle          | COGEST        | 31195        | 10 200,00        | 16 885,73        | 16 885,73        |
| A/R3/51/B | Formation pour les comités spécialisés | COGEST        | 31195        | 3 922,00         | 3 922,40         | 3 922,4          |
| A/R3/51/C | Formations:voyages d'étude             | COGEST        | 31195        | 22 191,00        | 20 973,15        | 20 973,15        |
| A/R3/51/D | Formation des membres actifs           | COGEST        | 31195        | 6 600,00         | 5 053,23         | 5 053,23         |
| A/R3/51/E | Fonds recherche action                 | COGEST        | 31195        | 1,00             | 0,00             | 0                |
| A/R3/     | Accompagnement de l'UNEAB              | REGIE         | 31195        | 34 558,00        | 20 594,34        | 34 558           |
|           | <b>Sous-total Résultat 3-Volet A</b>   | <b>COGEST</b> | <b>31195</b> | <b>86 547,00</b> | <b>74 917,76</b> | <b>88 881,42</b> |

**Résultat 4 : Les acquis du projet sont capitalisés**

|           |                                              |               |              |                  |                  |                  |
|-----------|----------------------------------------------|---------------|--------------|------------------|------------------|------------------|
| A/R4/11/A | Situation de référence (consultance)         | COGEST        | 31195        | 16 236,00        | 16 235,82        | 16 235,82        |
| A/R4/11/B | Etude-bilan sur l'amélioration génétique     | COGEST        | 31195        | 1 524,00         | 4 573,47         | 4 573,47         |
| A/R4/22/A | Mission de suivi/appropriation MRA           | COGEST        | 31195        | 6 980,00         | 6 979,56         | 6 979,56         |
| A/R4/51/A | Encadrement des stagiaires                   | COGEST        | 31195        | 3 865,00         | 3 864,58         | 3 864,58         |
| A/R4/52/A | Ateliers de restitution des résultats projet | COGEST        | 31195        | 9 609,00         | 6 560,49         | 6 560,49         |
| A/R4/52/B | Réunions interrégionales SG                  | COGEST        | 31195        | 13 188,00        | 13 187,63        | 13 187,63        |
| A/R4/53/A | Collaboration entre projets Azawak           | COGEST        | 31195        | 2 322,00         | 2 321,80         | 2 321,8          |
| A/R4/53/B | Participation à des foires                   | COGEST        | 31195        | 762,00           | 762,25           | 762,25           |
|           | <b>Sous-total Résultat 4-Volet A</b>         | <b>COGEST</b> | <b>31195</b> | <b>54 486,00</b> | <b>54 485,60</b> | <b>54 485,60</b> |

**Résultat 5 : Fonctionnement du projet et développement des capacités institutionnelles**

|           |                                         |        |       |            |            |            |
|-----------|-----------------------------------------|--------|-------|------------|------------|------------|
| A/R5/01/A | Personnel sous contrat (staff national) | COGEST | 31195 | 113 213,00 | 103 473,77 | 2227,03    |
|           |                                         |        |       |            |            | 105 700,80 |

|           |                                         |        |       |                     |                     |                  |                     |
|-----------|-----------------------------------------|--------|-------|---------------------|---------------------|------------------|---------------------|
| A/R5/01/B | Indemnités diverses personnel           | COGEST | 31195 | 52 919,00           | 54 834,56           |                  | 54834,56            |
| A/R5/02/A | AT 48H/m (sal secur.sociale, voy.       | REGIE  | 31195 | 551 297,00          | 508 428,28          | 42888,72         | 551317              |
| A/R5/12/A | Missions d'appui scientifique           | REGIE  | 31195 | 25 654,00           | 25 664,67           |                  | 25664,67            |
| A/R5/12/B | Missions d'appui technique              | REGIE  | 31195 | 14 235,00           | 14 234,63           |                  | 14234,63            |
| A/R5/12/C | Mission d'évaluation a mi-parcours      | REGIE  | 31195 | 5 720,00            | 5 719,89            |                  | 5719,89             |
| A/R5/12/D | Mission d'évaluation finale (2H/M)      | REGIE  | 31195 | 17 540,00           | 17 539,71           |                  | 17539,71            |
| A/R5/13/A | Appui spécifique                        | COGEST | 31195 | 1 314,00            | 1 314,28            |                  | 1314,28             |
| A/R5/22/A | Frais de mission                        | COGEST | 31195 | 39 458,00           | 39 832,93           |                  | 39832,93            |
| A/R5/22/B | 3 comités locaux de pilotage            | COGEST | 31195 | 2 839,00            | 2 038,55            |                  | 2038,55             |
| A/R5/22/C | 1 CLOSC                                 | COGEST | 31195 | 3 804,00            | 3 277,65            |                  | 3277,65             |
| A/R5/31/A | Fournitures diverses et télécom.        | COGEST | 31195 | 57 769,00           | 56 474,25           | 799,17           | 57273,42            |
| A/R5/33/A | Fonctionnement et entretien véhicules   | COGEST | 31195 | 200 681,00          | 207 041,19          |                  | 207041,19           |
| A/R5/41/A | Véhicule de liaison                     | REGIE  | 31195 | 19 056,00           | 19 056,13           |                  | 19056,13            |
| A/R5/41/B | Véhicules 4x4 (1+3 pour les zones)      | COGEST | 31195 | 97 661,00           | 97 661,28           |                  | 97661,28            |
| A/R5/41/C | Motos (12)                              | COGEST | 31195 | 22 197,00           | 22 196,58           |                  | 22196,58            |
| A/R5/41/D | Amenagement bureaux                     | COGEST | 31195 | 6 648,00            | 6 647,62            |                  | 6647,62             |
| A/R5/41/E | Mobilier et equipement de bureaux       | COGEST | 31195 | 8 571,00            | 8 570,95            |                  | 8570,95             |
| A/R5/41/F | Matériel informatique et mat.de bureaux | COGEST | 31195 | 22 809,00           | 22 808,76           |                  | 22808,76            |
| A/R5/44/A | Documentation                           | COGEST | 31195 | 2 329,00            | 2 329,35            |                  | 2329,35             |
| A/R5/53/A | Formations de courtes durées/voyages    | COGEST | 31195 | 16 218,00           | 16 645,87           |                  | 16645,87            |
| A/R5/     | Activités de clôture                    | REGIE  | 31195 | 16 493,00           | 4 362,08            | 12130,92         | 16493               |
| A/R6/91/A | Imprévus (hors AT)                      | COGEST | 31195 | 1,00                | 0,00                |                  | 0                   |
|           | <b>Sous-total Résultat 5</b>            | COGEST | 31195 | <b>1 298 426,00</b> | <b>1 240 152,98</b> |                  | <b>1 240 152,98</b> |
|           |                                         |        |       |                     |                     |                  | <b>0,00</b>         |
|           | <b>COGESTION</b>                        |        |       |                     |                     |                  |                     |
|           |                                         |        |       | <b>1 308 595,00</b> | <b>1 305 568,80</b> | <b>3 026,20</b>  | <b>1 308 595,00</b> |
|           | <b>REGIE</b>                            |        |       | <b>684 553,00</b>   | <b>615 599,73</b>   | <b>84 153,18</b> | <b>699 752,91</b>   |
|           | <b>GRAND TOTAL</b>                      |        |       | <b>1 993 148,00</b> | <b>1 921 168,53</b> | <b>87 179,38</b> | <b>2 008 347,91</b> |

## ANNEXE 2: ETAT DES DEPENSES (en FCFA)

| Code Budget                                                                                                                               | Description des postes budgétaires     | Code Tâche    | Code Secteur | COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE | Dépenses cumulées au 30/06/2008 | Prévisions juin-octobre 08 | DEPENSES TOTALES   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------|--------------|-------------------------------|---------------------------------|----------------------------|--------------------|
| <b>VOLET A : La contribution du cheptel Azawak à la production nationale de lait est augmentée</b>                                        |                                        |               |              |                               |                                 |                            |                    |
| <b>Résultat 1 : le potentiel génétique des Azawak est amélioré avec la participation active des éleveurs</b>                              |                                        |               |              |                               |                                 |                            |                    |
| A/R1/01/A                                                                                                                                 | Bouviers et gardiens (UT)              | COGEST        | 31195        | 3 653 025                     | 3 652 992                       |                            | 3 652 992          |
| A/R1/10/A                                                                                                                                 | Appui aux infrastructures chez E.S.    | COGEST        | 31195        | 656                           | 0                               |                            | 0                  |
| A/R1/13/A                                                                                                                                 | Appui scientifique (CNEAG)             | COGEST        | 31195        | 17 859 741                    | 17 859 997                      |                            | 17 859 997         |
| A/R1/32/A                                                                                                                                 | Entretien des infrastr. +pâturag.      | COGEST        | 31195        | 2 429 665                     | 2 429 704                       |                            | 2 429 704          |
| A/R1/32/B                                                                                                                                 | Documents de suivi                     | COGEST        | 31195        | 2 503 132                     | 2 503 453                       |                            | 2 503 453          |
| A/R1/41/A                                                                                                                                 | Matériel zootechnique(boucles,         | COGEST        | 31195        | 5 389 343                     | 5 388 864                       |                            | 5 388 864          |
| A/R1/41/B                                                                                                                                 | Infrastructures de base et pâtur.      | COGEST        | 31195        | 11 100 760                    | 11 100 524                      |                            | 11 100 524         |
| A/R1/45/A                                                                                                                                 | Achat bétail Azawak+frais              | COGEST        | 31195        | 51 271 567                    | 51 271 856                      |                            | 51 271 856         |
| A/R1/45/B                                                                                                                                 | Achat taureaux sélectionnés            | COGEST        | 31195        | 38 056 657                    | 38 056 854                      |                            | 38 056 854         |
| A/R1/45/C                                                                                                                                 | Achat taurillons chez ES               | COGEST        | 31195        | 13 534 361                    | 13 534 499                      |                            | 13 534 499         |
| A/R1/45/D                                                                                                                                 | Subvention à la vente de taur.sélect   | COGEST        | 31195        | 1 250 254                     | 0                               |                            | 0                  |
| A/R1/51/A                                                                                                                                 | Formation et voyages d'études          | COGEST        | 31195        | 7 070 561                     | 7 070 882                       |                            | 7 070 882          |
| A/R1/51/B                                                                                                                                 | Concours meilleur éleveur sél.         | COGEST        | 31195        | 20 024 399                    | 20 024 452                      |                            | 20 024 452         |
| A/R1/61/A                                                                                                                                 | Intrants d'élevage (SPAI et prod.Vété  | COGEST        | 31195        | 3 874 738                     | 3 875 059                       |                            | 3 875 059          |
|                                                                                                                                           | <b>Sous-total Résultat 1-Volet A</b>   | <b>COGEST</b> | <b>31195</b> | <b>178 018 858</b>            | <b>176 769 136</b>              |                            | <b>176 769 136</b> |
| <b>Résultat 2 : Les conditions générales d'élevage sont réunies pour permettre une extériorisation du potentiel génétique de l'Azawak</b> |                                        |               |              |                               |                                 |                            |                    |
| A/R2/13/A                                                                                                                                 | Lutte contre les zoonoses (LNE)        | COGEST        | 31195        | 6 385 085                     | 6 385 000                       |                            | 6 385 000          |
| A/R2/13/B                                                                                                                                 | Recherche/dév blocs multinutr (INERA)  | COGEST        | 31195        | 6 163 372                     | 6 163 503                       |                            | 6 163 503          |
| A/R2/ 51/A                                                                                                                                | Formation des comités techniq.(soins)  | COGEST        | 31195        | 7 694 376                     | 7 694 710                       |                            | 7 694 710          |
| A/R2/51/B                                                                                                                                 | Formation des élev. (condit.d'habitat) | COGEST        | 31195        | 656                           | 0                               |                            | 0                  |
| A/R2/51/C                                                                                                                                 | Formation des éleveurs (rations)       | COGEST        | 31195        | 536 573                       | 536 881                         |                            | 536 881            |
| A/R2/51/D                                                                                                                                 | Formation des éleveurs (fauche         | COGEST        | 31195        | 656                           | 0                               |                            | 0                  |

|           |                                      |               |              |                    |                    |                    |
|-----------|--------------------------------------|---------------|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| A/R2/61/A | Fonds de roulement trousses vét.     | COGEST        | 31195        | 5 653 693          | 5 653 713          | 5 653 713          |
| A/R2/61/B | Fonds d'équip. ateliers blocs mult.  | COGEST        | 31195        | 794 364            | 794 200            | 794 200            |
| A/R2/61/C | Fonds de roulement SPAI              | COGEST        | 31195        | 86 937 917         | 86 775 745         | 86 775 745         |
| A/R2/61/D | Fonds d'équip.(fauche et cons.       | COGEST        | 31195        | 1 540 843          | 1 540 581          | 1 540 581          |
| A/R2/61/E | Fonds d'équip. (fénils)              | COGEST        | 31195        | 8 474 964          | 8 475 063          | 8 475 063          |
| A/R2/61/F | Fonds d'équip.(logement)             | COGEST        | 31195        | 6 552 354          | 6 552 564          | 6 552 564          |
| A/R2/61/G | Fonds d'infrastr. communautair.      | COGEST        | 31195        | 54 442 463         | 54 492 782         | 54 492 782         |
|           | <b>Sous-total Résultat 2-Volet A</b> | <b>COGEST</b> | <b>31195</b> | <b>185 177 317</b> | <b>185 064 742</b> | <b>185 064 742</b> |

**Résultat 3 : Le professionnalisme des éleveurs et de leurs organisations est amélioré**

|           |                                        |               |              |                   |                   |                   |
|-----------|----------------------------------------|---------------|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| A/R3/13/A | Appui audio visuel                     | COGEST        | 31195        | 5 952 810         | 4 912 403         | 4 912 403         |
| A/R3/51/A | Alphabétisation fonctionnelle          | COGEST        | 31195        | 6 690 761         | 11 076 313        | 11 076 313        |
| A/R3/51/B | Formation pour les comités spécialisés | COGEST        | 31195        | 2 572 663         | 2 572 926         | 2 572 926         |
| A/R3/51/C | Formations:voyages d'étude             | COGEST        | 31195        | 14 556 342        | 13 757 485        | 13 757 485        |
| A/R3/51/D | Formation des membres actifs           | COGEST        | 31195        | 4 329 316         | 3 314 702         | 3 314 702         |
| A/R3/51/E | Fonds recherche action                 | COGEST        | 31195        | 656               | 0                 | 0                 |
| A/R3/     | Accompagnement de l'UNEAB              | REGIE         | 31195        | 22 668 562        | 13 509 001        | 9 159 561         |
|           | <b>Sous-total Résultat 3-Volet A</b>   | <b>COGEST</b> | <b>31195</b> | <b>56 771 110</b> | <b>49 142 829</b> | <b>58 302 390</b> |

**Résultat 4 : Les acquis du projet sont capitalisés**

|           |                                              |               |              |                   |                   |                   |
|-----------|----------------------------------------------|---------------|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| A/R4/11/A | Situation de référence (consultance)         | COGEST        | 31195        | 10 650 118        | 10 650 000        | 10 650 000        |
| A/R4/11/B | Etude-bilan sur l'amélioration génétique     | COGEST        | 31195        | 999 678           | 3 000 000         | 3 000 000         |
| A/R4/22/A | Mission de suivi/appropriation MRA           | COGEST        | 31195        | 4 578 580         | 4 578 291         | 4 578 291         |
| A/R4/51/A | Encadrement des stagiaires                   | COGEST        | 31195        | 2 535 274         | 2 534 998         | 2 534 998         |
| A/R4/52/A | Ateliers de restitution des résultats projet | COGEST        | 31195        | 6 303 091         | 4 303 399         | 4 303 399         |
| A/R4/52/B | Réunions interrégionales SG                  | COGEST        | 31195        | 8 650 761         | 8 650 518         | 8 650 518         |
| A/R4/53/A | Collaboration entre projets Azawak           | COGEST        | 31195        | 1 523 132         | 1 523 001         | 1 523 001         |
| A/R4/53/B | Participation à des foires                   | COGEST        | 31195        | 499 839           | 500 003           | 500 003           |
|           | <b>Sous-total Résultat 4-Volet A</b>         | <b>COGEST</b> | <b>31195</b> | <b>35 740 473</b> | <b>35 740 211</b> | <b>35 740 211</b> |

**Résultat 5 : Fonctionnement du projet et développement des capacités institutionnelles**

|           |                                         |        |       |            |            |            |
|-----------|-----------------------------------------|--------|-------|------------|------------|------------|
| A/R5/01/A | Personnel sous contrat (staff national) | COGEST | 31195 | 74 262 860 | 67 874 344 | 1 460 836  |
|           |                                         |        |       |            |            | 69 335 180 |



|           |                                         |        |       |                      |                      |                   |                      |
|-----------|-----------------------------------------|--------|-------|----------------------|----------------------|-------------------|----------------------|
| A/R5/01/B | Indemnités diverses personnel           | COGEST | 31195 | 34 712 588           | 35 969 113           | 0                 | 35 969 113           |
| A/R5/02/A | AT 48H/m (sal secur.sociale,voy.        | REGIE  | 31195 | 361 627 126          | 323 536 602          | 38 090 524        | 361 627 126          |
| A/R5/12/A | Missions d'appui scientifique           | REGIE  | 31195 | 16 827 921           | 16 834 920           |                   | 16 834 920           |
| A/R5/12/B | Missions d'appui technique              | REGIE  | 31195 | 9 337 548            | 9 337 305            |                   | 9 337 305            |
| A/R5/12/C | Mission d'évaluation à mi-parcours      | REGIE  | 31195 | 3 752 074            | 3 752 002            |                   | 3 752 002            |
| A/R5/12/D | Mission d'évaluation finale (2H/M)      | REGIE  | 31195 | 11 505 486           | 11 505 296           |                   | 11 505 296           |
| A/R5/13/A | Appui spécifique                        | COGEST | 31195 | 861 927              | 862 111              |                   | 862 111              |
| A/R5/22/A | Frais de mission                        | COGEST | 31195 | 25 882 751           | 26 128 689           |                   | 26 128 689           |
| A/R5/22/B | 3 comités locaux de pilotage            | COGEST | 31195 | 1 862 262            | 1 337 201            |                   | 1 337 201            |
| A/R5/22/C | 1 CLOSC                                 | COGEST | 31195 | 2 495 260            | 2 149 997            |                   | 2 149 997            |
| A/R5/31/A | Fournitures diverses et télécom.        | COGEST | 31195 | 37 893 980           | 37 044 680           | 524 221           | 37 568 901           |
| A/R5/33/A | Fonctionnement et entretien véhicules   | COGEST | 31195 | 131 638 107          | 135 810 118          |                   | 135 810 118          |
| A/R5/41/A | Véhicule de liaison                     | REGIE  | 31195 | 12 499 917           | 12 500 002           |                   | 12 500 002           |
| A/R5/41/B | Véhicules 4x4 (1+3 pour les zones)      | COGEST | 31195 | 64 061 417           | 64 061 600           |                   | 64 061 600           |
| A/R5/41/C | Motos (12)                              | COGEST | 31195 | 14 560 278           | 14 560 002           |                   | 14 560 002           |
| A/R5/41/D | Aménagement bureaux                     | COGEST | 31195 | 4 360 802            | 4 360 553            |                   | 4 360 553            |
| A/R5/41/E | Mobilier et équipement de bureaux       | COGEST | 31195 | 5 622 207            | 5 622 175            |                   | 5 622 175            |
| A/R5/41/F | Matériel informatique et mat.de bureaux | COGEST | 31195 | 14 961 723           | 14 961 566           |                   | 14 961 566           |
| A/R5/44/A | Documentation                           | COGEST | 31195 | 1 527 724            | 1 527 953            |                   | 1 527 953            |
| A/R5/53/A | Formations de courtes durées/voyages    | COGEST | 31195 | 10 638 311           | 10 918 975           |                   | 10 918 975           |
| A/R5/     | Activités de clôture                    | REGIE  | 31195 | 10 818 699           | 2 861 337            | 7 957 362         | 10 818 699           |
| A/R6/91/A | Imprévus (hors AT)                      | COGEST | 31195 | 656                  | 0                    |                   | 0                    |
|           | <b>Sous-total Résultat 5</b>            | COGEST | 31195 | <b>851 711 624</b>   | <b>803 516 541</b>   |                   | <b>803 516 541</b>   |
|           |                                         |        |       |                      |                      |                   | <b>0</b>             |
|           | <b>COGESTION</b>                        |        |       | <b>858 382 050</b>   | <b>856 396 993</b>   | <b>1 985 057</b>  | <b>858 382 050</b>   |
|           | <b>REGIE</b>                            |        |       | <b>449 037 332</b>   | <b>393 836 465</b>   | <b>55 200 867</b> | <b>449 037 332</b>   |
|           | <b>GRAND TOTAL</b>                      |        |       | <b>1 307 419 383</b> | <b>1 250 233 458</b> | <b>57 185 925</b> | <b>1 307 419 383</b> |

**ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation.**

| Source de financement              | Budget cumulé | Dépenses réelles cumulées | Taux de déboursement cumulé | Commentaires et remarques                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------|---------------|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contribution belge directe         |               |                           |                             |                                                                                                                                                                                                                                     |
| COGESTION                          | 1.308.595 €   | 1.308.595 €               | 100%                        | Les 3.026.20€ restant en banque au 30/06/2008 correspondent à des chèques déjà émis et en cours de paiement.                                                                                                                        |
| REGIE                              | 684.553 €     | 600.399,82 €              | 87,70%                      | Ce taux sera de 100% au 28 Octobre 2008 c.à.d à la fin de la Convention Spécifique. En effet, la Régie prendra en compte toutes les factures de clôture du projet et toutes les activités de renforcement des capacités de l'UNEAB. |
| Contribution Etat partenaire       | 449.748,99€   | 449.748,99€               | 100%                        | L'Etat Burkinabè a tenu tous ses engagements relatifs à la mise en œuvre du projet. Toutefois, sa contribution réelle demeure difficile à chiffrer et dépasserait les prévisions compte tenu de la hausse des prix.                 |
| Contribution Fonds de contrepartie |               |                           |                             |                                                                                                                                                                                                                                     |
| Autres                             |               |                           |                             |                                                                                                                                                                                                                                     |

#### ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

| Type de personnel (titre, nom et genre)                                                                                                          | Durée de recrutement                                               | Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil)                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1. Personnel national mis à disposition par le Burkina Faso</b><br><br>Chef de projet<br>Augustin KABRE, Docteur vétérinaire<br>(M)           | Affecté au projet le 04/11/1999<br>a pris service le 01/07/2000    | D'une bonne expérience pratique et technique, en collaboration avec l'expert CTB, il assure la coordination technique, la gestion administrative et comptable de la prestation<br>(a effectué un stage de trois mois en génétique animale à l'Université de Liège en Belgique. Il est à la base de la création de la station de Loumbila qu'il a dirigée pendant 6 ans) |
| <b>Chargé du suivi généalogique et zootechnique des troupeaux</b><br><br>Didier PITROIPA Ingénieur d'Elevage<br>(M)                              | Affecté au projet le 20/12/2000<br>Et a pris service le 15/01/2001 | Ingénieur d'Elevage, est chargé depuis avril 2002, du suivi zootechnique et informatique des troupeaux du programme.<br>(a effectué un stage de trois mois en génétique animale à l'Université de Liège en Belgique, six mois en Hollande dans le domaine de la production laitière et deux mois en Suède pour l'insémination artificielle)                             |
| <b>Chargé de la formation et de l'animation coopérative</b><br>Issoufou DEMBELE<br>(M)<br>Technicien Supérieur d'Elevage Spécialisé              | Affecté le 18/11/2004 et a pris service le 01/12/2004              | Technicien supérieur d'élevage spécialisé, est chargé de l'identification et de la planification des formations et de l'animation des groupements d'éleveurs d'Azawak ;<br>formateur de formateurs depuis 1988 et précédemment Assistant en formation au PAVE.                                                                                                          |
| <b>Coordonnatrice de la Zone de Ouagadougou</b><br><br>Claire Marie Françoise OUEDRAOGO,<br>Technicienne Supérieure d'Elevage Spécialisée<br>(F) | Affectée au projet le 05/06/2000<br>a pris service le 01/07/2000   | Technicienne Supérieure d'Elevage Spécialisée, coordonne les activités du projet dans les Noyaux de Ouagadougou et de l'Ouhritenga.<br>(a participé pendant 7 ans à l'encadrement d'agents d'élevage à l'Ecole Nationale d'Elevage et de la Santé Animale)                                                                                                              |

|                                                                                                                         |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Chef du Noyau de Ouagadougou</b><br/>Marie Lamoussa OUEDRAOGO<br/>(F)<br/>Assistante d'Elevage</p>                | <p>Affectée au projet le 29/04/2002 et a pris service le 06/05/2002</p>                                 | <p>Technicienne Supérieure d'Elevage, assure les tâches de suivi zootechnique des animaux et de l'encadrement des éleveurs du Noyau de Ouagadougou. (a travaillé en encadrement des éleveurs à Dori et à Djibo et à la Direction des Aménagements Pastoraux et du Foncier).</p> |
| <p><b>Chef du Noyau de l'Oubritenga</b><br/>Issa CONGO<br/>Technicien Supérieure d'Elevage Spécialisée<br/>(M)</p>      | <p>A pris service le 19/04/2004</p>                                                                     | <p>Technicien Supérieure d'Elevage Spécialisé, assure les tâches de suivi zootechnique des animaux et de l'encadrement des éleveurs du Noyau de l'Oubritenga.</p>                                                                                                               |
| <p><b>Coordonnateur de la Zone de Dori</b><br/>Eugène DOULKOM<br/>Technicien Supérieur d'Elevage Spécialisé<br/>(M)</p> | <p>Affecté au projet le 20/12/2000<br/>A pris service le 01/02/2001</p>                                 | <p>Technicien Supérieur d'Elevage Spécialisé coordonne les activités du projet dans la Zone de Dori qui comprend 5 Noyaux. Il possède une formation dans le domaine de la sélection et de la maîtrise de la reproduction.</p>                                                   |
| <p><b>Chef du Noyau de Gorom-Gorom</b><br/>Hamidou Djimba MAIGA<br/>(M)<br/>Technicien Supérieur d'Elevage</p>          | <p>Affecté au projet le 03/10/2001<br/>A pris service le 02/11/2001 à Dori et à Gorom le 19/04/2004</p> | <p>Technicien Supérieur d'Elevage, assure les tâches de suivi zootechnique des animaux et de l'encadrement des éleveurs du Noyau de Gorom-Gorom; il a une expérience dans l'encadrement des éleveurs sahéliens.</p>                                                             |
| <p><b>Chef du Noyau de Dori</b><br/>Sidi BORO<br/>Technicien Supérieur d'Elevage Spécialisé<br/>(M)</p>                 | <p>A pris service le 19/04/2004</p>                                                                     | <p>Technicien Supérieure d'Elevage Spécialisé, assure les tâches de suivi zootechnique des animaux et de l'encadrement des éleveurs des Noyaux de Dori et Bani.</p>                                                                                                             |
| <p><b>Chef du Noyau de Yalgo</b><br/>Dofinita KOURA<br/>Technicien Supérieur d'Elevage Spécialisé<br/>(M)</p>           | <p>A pris service le 19/04/2004</p>                                                                     | <p>Technicien Supérieure d'Elevage Spécialisé, assure les tâches de suivi zootechnique des animaux et de l'encadrement des éleveurs des Noyaux de Yalgo et Taparko</p>                                                                                                          |

|                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Coordonnateur de la Zone de DJIBO</b></p> <p>Désiré ZOUNGRANA<br/>Technicien Supérieur d'Elevage Spécialisé<br/>(M)</p> <p>Agents Techniques d'Elevage (pour DJIBO)<br/>Pathé TAMBOURA<br/>SANKARA Inoussa<br/>(M)</p>                              | <p>Affecté au projet le 20/12/2000<br/>A pris service le 01/02/2001</p> <p>Affecté au projet le 01/03/2001 et a<br/>directement pris service<br/>Affecté au projet en juillet 2005 et a pris<br/>service le 15 septembre 2005</p> | <p>Technicien Supérieur d'Elevage Spécialisé , coordonne les activités du projet dans la Zone de DJIBO. Il possède une formation dans le domaine de la sélection et de la maîtrise de la reproduction.</p> <p>Agent d'Elevage, participe à l'exécution des activités dans le Noyau de DJIBO ; il a une expérience dans l'encadrement des éleveurs sahéliens.</p> <p>Agent Technique d'Elevage, c'est son premier poste.</p>                                                                                                                          |
| <p><b>Type de personnel (titre, nom et genre)</b></p>                                                                                                                                                                                                     | <p><b>Durée de recrutement</b></p>                                                                                                                                                                                                | <p><b>Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil)</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>2. Personnel d'appui recruté localement</b></p> <p><b>Responsable Administratif et Financier (RAF)</b></p> <p>Route FOROGO<br/>(F)</p> <p><b>Secrétaire</b></p> <p>Charlotte CISSE<br/>(F)</p> <p><b>Chauffeurs</b></p> <p>Désiré SILGA<br/>(M)</p> | <p>Recrutée le 20/12/2000<br/>a directement pris service</p> <p>Recrutée le 20/12/2000<br/>A pris service le 15/05/2001</p> <p>Recruté le 20/12/2000 et a pris directement<br/>service</p>                                        | <p>Elle assiste les responsables du projet dans les tâches liées à la gestion administrative et comptable. Elle est chargée de la gestion du personnel contractuel du projet</p> <p>D'un niveau baccalauréat, elle a acquis son expérience au cours de la première phase du projet, elle se montre apte à assurer la gestion administrative et comptable.</p> <p>Assure toutes les activités liées au Secrétariat du projet</p> <p>Les deux chauffeurs assurent les tâches liées à la conduite et à l'entretien des véhicules du siège du projet</p> |

|                                                                                              |                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rasmané SANA<br>(M)                                                                          | Recruté le 01/09/2002 en remplacement de Issouf BOUDA licencié                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Amadou TAMBOURA<br>(M))                                                                      | Recruté le 15 décembre 2004 et a pris service directement                                                  | Chauffeur du Coordonnateur de la Zone de Djibo                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Ousmane DADIAGA<br>(M)                                                                       | Recruté le 15 décembre 2004 et a pris service directement                                                  | Chauffeur du Coordonnateur de la Zone de Dori                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Issouf SANFO<br>(M)                                                                          | Recruté le 20 décembre et a pris service directement                                                       | Chauffeur de la Coordinatrice de la Zone de Ouagadougou                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Manœuvre - reprographe - agent de liaison</b>                                             |                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Abdoulaye GANSONRE<br>(M)                                                                    | Recruté le 20/12/2000 a directement pris service                                                           | Il assure les tâches de reprographie et la liaison du projet avec les services collaborateurs                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Gardien</b>                                                                               |                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Thomas BIRBA<br>(M)                                                                          | Recruté le 20/12/2000 a directement pris service                                                           | Il assure la garde et le nettoyage des équipements immobiliers du projet                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>3. Personnel d'encadrement recruté localement</b>                                         |                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>4. Personnel International (hors CTB)</b>                                                 |                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>5. Expert en Coopération Internationale (CTB)</b>                                         |                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Coresponsable du projet</b><br><br>Jean MBAYAHAGA, Docteur Ingénieur Zootechnicien<br>(M) | Recruté en avril 2000 a pris fonction le 4 septembre 2000 et est arrivé au Burkina Faso le 10 du même mois | D'une bonne expérience pratique et technique, en collaboration avec le Chef national du projet, il assure la coordination technique, la gestion administrative et comptable de la prestation. Copromoteur d'une thèse en génétique animale, il assure la guidance des travaux de terrain y relatifs. |

**ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres**

**ANNEXE 9a : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)**

(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offre

Date de l'appel d'offres : 15 Avril 2004

Date de début du contrat de sous-traitance: 02 Août 2004

Nom du sous-contractant (ou firme) : CFAO BURKINA

Objet du contrat : Véhicule 4x4 de type Station wagon

Coût du contrat : 42.685,72 Euros soit 28.000.000 FCFA

Durée du contrat : 3 mois

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

Véhicule livré le 12/10/2004

**Commentaires/recommandations :**

**ANNEXE 9b : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)**  
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offre+avenant n°1  
Date de l'appel d'offres : 15 Avril 2004  
Date de début du contrat de sous-traitance : 03 septembre 2004  
Nom du sous-contractant (ou firme) : CFAO BURKINA  
Objet du contrat : 11 Motos de type homme + 1 Moto de type dame  
Coût du contrat : 22.196,57 Euros soit 14.560.000FCFA  
Durée du contrat : 3 mois

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

Motos livrées le 03/11/200

**Commentaires/recommandations :**



**ANNEXE 9c : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)**  
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offre  
Date de l'appel d'offres : 15 Avril 2004  
Date de début du contrat de sous-traitance : 02 Août 2004  
Nom du sous-contractant (ou firme) : SEAB - BURKINA  
Objet du contrat : 3 Véhicules 4x4 de type Pick-up double cabine  
Coût du contrat : 57.168,38 Euro soit 37.500.000 FCFA  
Durée du contrat : 3 mois

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

Livrés le 15/12/2004

**Commentaires/recommandations :**

**ANNEXE 9d : Sous-traitance et appels d'offres (REGIE)**  
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

|                                            |                                              |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Mode de passation du marché                | : Bon de commande                            |
| Date de l'appel d'offres                   | : -                                          |
| Date de début du contrat de sous-traitance | : 28 juin 2004                               |
| Nom du sous-contractant (ou firme)         | : SEAB - BURKINA                             |
| Objet du contrat                           | : Véhicule 4x4 de type Pick up double cabine |
| Coût du contrat                            | : 19.056,12 Euro soit 12 500 000 FCFA        |
| Durée du contrat                           | : 3 mois                                     |

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

Véhicule livré le 11/01/2005

**Commentaires/recommandations :**

Il y a eu des erreurs d'écriture en douanes qui ont retardé sa livraison qui aurait pu avoir lieu au cours du mois de décembre 2004.

**ANNEXE 9e : Sous-traitance et appels d'offres (REGIE)**  
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offre  
Date de l'appel d'offres : 08 Mars 2004  
Date de début du contrat de sous-traitance : 21 juin 2004  
Nom du sous-contractant (ou firme) : Guy VAN VLAENDEREN  
Objet du contrat : Mission d'appui technique en alimentation et suivi des troupeaux  
Coût du contrat : 7.742,99 Euro soit 5.079.075 FCFA  
Durée du contrat : 11 jours

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

La mission a été exécutée conformément aux termes de référence et a permis

- la formation des cadres et agents du projet et du Ministère en alimentation et rationnement des ruminants
- l'établissement d'un Carnet de l'éleveur
- la mise en place d'un logiciel pour le suivi zootechnique des troupeaux.

**Commentaires/recommandations :**

La mission recommande une seconde mission pour établir les premiers bilans zootechniques sur les troupeaux villageois encadrés et pour le recyclage des agents en alimentation, rationnement et suivi des troupeaux.

**ANNEXE 9f : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)**  
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Demande de prix  
Date de l'appel d'offres : 10 Février 2005  
Date de début du contrat de sous-traitance: 30 Mars 2005  
Nom du sous-contractant (ou firme) : SAHEL MYRIADE  
Objet du contrat : Fourniture de 280 Tonnes de Tourteau de coton  
Coût du contrat : 25.611,43 Euro soit 16.800.000 FCFA HT  
Soit 19.824.000 FCFA TTC  
Durée du contrat : 1 mois

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

Le Fournisseurs n'a pu livré que 40 Tonnes seulement. En période sèche, le déficit en aliments pour bétail entraîne trop de spéculations sur ce genre de produits et sans tarder, les prix montent fortement. C'est la raison pour laquelle, le fournisseur s'est retrouvé en état d'incapacité d'honorer le marché. Cependant, il aurait pu négocier une révision des prix pour éviter de freiner les activités du projet et des éleveurs bénéficiaires.

Il existe un contentieux entre ce fournisseur et le projet parce que les avances perçues dans le cadre de ce marché devront être reversées au projet (7.600.000 FCFA).

**Commentaires/recommandations :**

Les Services chargés de l'Inspection et des Contentieux du Trésor Public s'occupe de cette affaire.

**ANNEXE 9g : Sous-traitance et appels d'offres (REGIE)**  
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offre+avenant  
Date de l'appel d'offres : 04 Mars 2005  
Date de début du contrat de sous-traitance : 13 Mai 2005  
Nom du sous-contractant (ou firme) : Guy VAN VLAENDEREN  
Objet du contrat : Mission d'appui technique en alimentation et suivi des troupeaux  
Coût du contrat : 6 448,00 Euro soit 4.229.611 FCFA  
Durée du contrat : 11 jours

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

La mission a été exécutée conformément aux termes de référence et a permis

- le recyclage des cadres et agents du projet et du Ministère en alimentation et rationnement des ruminants
- l'amendement du Carnet de l'éleveur établi en 2004
- la correction du logiciel pour le suivi zootechnique des troupeaux.
- le calcul des premiers résultats zootechniques obtenus en 2004 par les éleveurs encadrés dans les Noyaux de Dori, Yalgo, Djibo et Ouagadougou.

**Commentaires/recommandations :**

A l'issue de la mission, la direction du projet s'est assigné pour objectif : la publication d'un bulletin annuel sur les paramètres zootechniques obtenus par les éleveurs encadrés.

**ANNEXE 9h : Sous-traitance et appels d'offres (REGIE)**  
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offre

Date de l'appel d'offres : 04 Mai 2005

Date de début du contrat de sous-traitance : 24 Mai 2005

Nom du sous-contractant (ou firme) : Professeur Philippe BARET

Objet du contrat: Mission d'appui scientifique pour la mise en œuvre des travaux de recherche au Burkina Faso dans le cadre d'une bourse de doctorat mixte de Adama OUEDRAOGO

Coût du contrat : 6.448,00Euro soit 4.229.611 FCFA

Durée du contrat : 11 jours

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

La mission a réellement tracé le cadrage des travaux de terrain du doctorant Adama OUEDRAOGO.

**Commentaires/recommandations :**

La mission a recommandé la mise en œuvre de l'Unité de testage de Loumbila au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2005. En outre, la mission a émis le souhait d'inclure une dizaine de taurillons Azawak venant de Toukounous dans le lot des taurillons à évaluer afin d'élargir la variabilité génétique.

**ANNEXE 9i : Sous-traitance et appels d'offres (REGIE)**

Mode de passation du marché : Appel d'offres

Date de l'appel d'offres : 00 Mars 2006

Date de début du contrat de sous-traitance: 14 Avril 2006

Nom du sous-contractant (ou firme): Dr Hamadé KAGONE  
06 BP 9129 Ouagadougou 06  
BURKINA FASO  
Consultant national

Objet du contrat : Mission d'évaluation à mi-parcours du projet

Coût du contrat : 3 247,17 Euro TTC soit 2 130 000 FCFA  
Soit 19 824.000 FCFA TTC

Durée du contrat : 1 mois

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

**Commentaires/recommandations :**

La mission s'est déroulée du 22 mai au 17 juin 2006.

**ANNEXE 9j : Sous-traitance et appels d'offres (REGIE)**

(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offre+avenant

Date de l'appel d'offres : 03 Mars 2006

Date de début du contrat de sous-traitance : 14 Avril 2006

Nom du sous-contractant (ou firme): Compagnie Jules Van Lancker  
Rue des Drapiers, 31/33  
1050 Bruxelles  
Belgique  
Consultant international

Objet du contrat : Mission d'évaluation à mi-parcours du projet

Coût du contrat : 12.500 Euro soit 8.199 463 FCFA

Durée du contrat : 3 mois

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

La mission d'évaluation à mi-parcours s'est déroulée au Burkina Faso du 22 mai au 17 juin 2006 ; le rapport final est parvenu au projet au mois d'Août 2006.

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

**Commentaires/recommandations :**

La mission a recommandé la prolongation du projet selon les possibilités de son projet. En outre, il a instruit la direction du projet la réalisation des dossiers techniques nécessaires dans le cadre de la recherche d'une suite au programme de sélection et de multiplication de l'Azawak au Burkina Faso.



**ANNEXE 9k : Sous-traitance et appels d'offres (REGIE)**

(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offre

Date de l'appel d'offres: 04 Mai 2005 et Justification du 06 novembre 2006

Date de début du contrat de sous-traitance : 04 décembre 2006

Nom du sous-contractant (ou firme): Professeur Philippe BARET

Objet du contrat: Deuxième Mission d'appui scientifique pour la mise en œuvre des travaux de recherche au Burkina Faso dans le cadre d'une bourse de doctorat mixte de Adama OUEDRAOGO

Coût du contrat : 4 445,00Euro soit 2.915.729 FCFA

Durée du contrat : 08 jours

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

La mission a réellement tracé le cadrage de la suite des travaux de terrain du doctorant Adama OUEDRAOGO.

**Commentaires/recommandations :**

La mission a recommandé la mise en forme des résultats déjà acquis afin de rédiger une première publication scientifique dans une revue spécialisée.

La mission a recommandé également un stage de traitements de données à l'intention des trois agents de terrain qui récolte les données zootechniques pour la mise en œuvre du programme Azawak. Ce stage, d'une durée d'environ 3 semaines, leur permettrait de mieux poursuivre leur travail sur terrain, d'en comprendre l'utilité ainsi que de pouvoir réaliser les premières analyses à l'intention des services de statistiques du Ministère de tutelle.

**ANNEXE 9m : Sous-traitance et appels d'offres (REGIE)**

Mode de passation du marché : Appel d'offre

Date de l'appel d'offres : 7 décembre 2007

Date de début du contrat de sous-traitance: 28 janvier 2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Dr Jean-Loup BISTER  
Consultant international

Objet du contrat : Mission d'évaluation finale du projet

Coût du contrat : 10 800 Euro soit 7.084.336 FCFA

Durée du contrat : 60 jours

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

La mission s'est déroulée sur terrain au Burkina Faso du 28 janvier au 23 février 2008. Le rapport définitif a été transmis dans les délais.

**Commentaires/recommandations :**

La mission recommande la prolongation du projet sous sa composante cogestion jusqu'au 30 juin 2008 ; quant à la composante régie, elle devrait apporter son appui financier au renforcement des capacités de l'UNEAB pour la rendre autonome (jusqu'à la fin de la Convention Spécifique)

Ces propositions ont été approuvées par le CLOSC qui a suivi.

## **ANNEXE 9n : Sous-traitance et appels d'offres (REGIE)**

|                                             |                                             |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Mode de passation du marché                 | : Appel d'offre                             |
| Date de l'appel d'offres                    | : 7 décembre 2007                           |
| Date de début du contrat de sous-traitance: | 28 janvier 2008                             |
| Nom du sous-contractant (ou firme)          | : Gustave BONKOUNGOU<br>Consultant national |
| Objet du contrat                            | : Mission d'évaluation finale du projet     |
| Coût du contrat                             | : 3.613,04 Euro soit 2.370 000 FCFA         |
| Durée du contrat                            | : 30 jours                                  |

### **Résultats produits pendant l'année sous revue :**

La mission s'est déroulée sur terrain au Burkina Faso du 28 janvier au 23 février 2008. Le rapport définitif a été transmis dans les délais

### **Commentaires/recommandations :**

La mission recommande la prolongation du projet sous sa composante cogestion jusqu'au 30 juin 2008 ; quant à la composante régie, elle devrait apporter son appui financier au renforcement des capacités de l'UNEAB pour la rendre autonome (jusqu'à la fin de la Convention Spécifique).

Ces propositions ont été approuvées par le CLOSC qui a suivi.

**ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation**

| Type d'équipement                                                                                                                   | Coût (Euros) |        | Date de livraison |              | Remarques                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|-------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                     | Budget       | Réel   | Prévue            | Réelle       |                                                                                                                                    |
| Véhicule pick up double cabine :<br>MITSUBISHI L200<br>2500 cc                                                                      | 22.868       | 21.285 | 23/04/2001        | 22/04/2001   | Acquis lors de la 1 <sup>ère</sup> phase du projet                                                                                 |
| Véhicule de liaison :<br>RENAULT<br>LAGUNA                                                                                          | 18.294       | 16.130 | 23/04/2001        | 06/07/2001   | Acquis lors de la 1 <sup>ère</sup> phase du projet<br><br>Remis au Ministère des Ressources Animales sur avis du CLOSC             |
| Matériel informatique :<br>6 PC, 1 Portable, 1 Scanner, 4 imprimantes Laser, 1 imprimante à jet d'encre, 5 Onduleurs et accessoires | 15.703       | 23.002 | 23/04/2001        | 02/05/2001   | Acquis lors de la 1 <sup>ère</sup> phase du projet.<br><br>Matériel ayant déjà subi plusieurs réparations et devrait être remplacé |
| Matériel d'identification et de pesée du bétail bovin (10.000 boucles en Al et 5 pèses bétail électroniques)                        |              | 14.930 | 12/2001           | 30/8/2002    | Acquis lors de la 1 <sup>ère</sup> phase ; le stock des boucles est épuisé                                                         |
| 2x1 Logiciels de Gestion Assistée de la Reproduction Bovine                                                                         |              | 2.380  | 27/11/2001        | janvier 2002 |                                                                                                                                    |

|                                                                                                                                                         |           |           |            |                                |                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|------------|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aménagement des locaux + Mobilier de bureau et accessoires<br>Matériel de climatisation<br>1 Réfrigérateur<br>Téléphone et accessoires<br>Photocopieuse | 1 291.500 | 23 328    | variable   | variable                       | Acquis lors de la 1 <sup>ère</sup> phase et devrait être, en partie, renouvelé                                  |
| 1 Véhicule Land Cruiser                                                                                                                                 | 36 585    | 42 685,72 | 2/09/2004  | 12/10/2004                     | Acquisitions de la 2 <sup>ème</sup> phase<br><br>Les retards de livraison sont dus aux procédures d'exonération |
| 4 Véhicules Pick-up double cabine                                                                                                                       | 100.615   | 76 224,51 | 17/10/2004 | 15/12/2004<br>et<br>11/01/2005 |                                                                                                                 |
| 12 motos YAMAHA                                                                                                                                         | 27.440    | 22.333,78 | 17/10/2004 | 3/11/2004                      |                                                                                                                 |
| 4 micro-ordinateurs de bureau (PC) et 2 portables                                                                                                       | 14 481    | 10 198,84 | variable   | variable                       |                                                                                                                 |
| 2 micro-ordinateurs de bureau (PC) et une imprimante laser couleur                                                                                      | 9.636,35  | 8.308,48  | 7/10/2005  | 25/11/2005                     | La livraison a connu quelques problèmes dus au changement des procédures en douanes                             |

## Annexe 7. Formations

| Type de formation                                                               | Pays, Institution, Durée | Nom ou Nombre de personnes formées | Dates de la formation | Sujet ,contenu et niveau                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Stage 2004</u>                                                               | -                        | -                                  | -                     | -                                                                                                                                                                              |
| <u>Stage 2005</u>                                                               | IPD/AOS<br>BURKINA FASO  | 01                                 | 07/06 au<br>2/07/2005 | Promotion des organisations locales et gestion des activités économiques                                                                                                       |
| <u>Stage 2006</u>                                                               |                          |                                    |                       |                                                                                                                                                                                |
| Stage local :<br>Mémoire de fin d'études de 2 <sup>ème</sup> cycle d'Université | République du MALI       | Seydou de BANGRE                   | À partir de juin 2006 | Etude de la qualité microbiologique et physico-chimique du lait et des produits laitiers locaux de la zone périurbaine de Ouagadougou<br><br>Diplôme d'Ingénieur Zootechnicien |
| <u>Stage 2007</u>                                                               |                          |                                    |                       |                                                                                                                                                                                |
| Stage local :<br>Mémoire de fin d'études de 2 <sup>ème</sup> cycle d'Université | République du MALI       | Seydou de BANGRE                   | À partir de juin 2006 | Evaluation des performances du zébu Azawak dans la zone périurbaine de Ouagadougou<br><br>Diplôme d'Ingénieur Zootechnicien                                                    |
| Stage local :<br>Mémoire de fin d'études de 2 <sup>ème</sup> cycle d'Université | République du MALI       | Seydou de BANGRE                   | À partir de juin 2006 | Etude de la qualité microbiologiques et physico-chimique du lait et des produits laitiers locaux de la zone périurbaine de Ouagadougou<br><br>Diplôme d'Ingénieur              |

|                                                                                   |                        |                                                                                         |                                             |                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rapport de stage<br>Ecole Nationale<br>de Santé Animale<br>(ENESA)                | BURKINA FASO           | Seydou RAMDE                                                                            | À partir de mars<br>2007                    | Zootechnicien<br><br>Impact<br>zootechnique de<br>la diffusion du<br>zébu Azawak<br>dans la zone de<br>Ouagadougou<br><br>Diplôme de<br>Technicien<br>Supérieur<br>d'Elevage |
| <b>Bourse</b>                                                                     |                        |                                                                                         |                                             |                                                                                                                                                                              |
| <b>Workshop</b>                                                                   |                        |                                                                                         |                                             |                                                                                                                                                                              |
| <b><u>Autres 2004</u></b>                                                         |                        |                                                                                         |                                             |                                                                                                                                                                              |
| Recyclage du<br>personnel                                                         | BURKINA FASO           | 12 membres du<br>personnel                                                              | 21/06 au<br>10/07/ 2004                     | Alimentation et<br>suivi des<br>troupeaux bovins<br>encadrés par le<br>projet                                                                                                |
| Formation des<br>éleveurs<br>(renforcement des<br>capacités<br>institutionnelles) | BURKINA FASO           | 179 éleveurs                                                                            | 19-20/05 ; 7-8/06<br>9-10/06 ;<br>14-15/06  | Thèmes :<br>"Stratégie<br>opérationnelle du<br>projet"                                                                                                                       |
|                                                                                   | ZONE DE DORI           | 105 éleveurs                                                                            | 4-6/06 ; 7-9/06<br>18-20/06                 | "Vie et principes<br>associatifs"                                                                                                                                            |
|                                                                                   | ZONE DE DJIBO          | 172 éleveurs                                                                            | 3-4/05 ; 6-7/05 ;<br>10-11/05 ;<br>13-14/05 | "Vie et principes<br>associatifs"                                                                                                                                            |
|                                                                                   | ZONE DE<br>OUAGADOUGOU | 66 éleveurs                                                                             | 14-15/05 ;<br>17-18/06                      | "Vie et principes<br>associatifs"                                                                                                                                            |
| <b><u>Autres 2005</u></b>                                                         |                        |                                                                                         |                                             |                                                                                                                                                                              |
| Recyclage du<br>personnel                                                         | BURKINA FASO           | 12 membres du<br>personnel et 6<br>agents du<br>Ministère des<br>Ressources<br>Animales | 13/05 au<br>23/06/2005                      | Alimentation et<br>suivi des<br>troupeaux bovins<br>encadrés par le<br>projet                                                                                                |

|                                                                                 |                                                                 |                                             |                        |                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Formation des éleveurs<br>(formation des auxiliaires d'élevage)                 | BURKINA FASO                                                    | 21 éleveurs                                 | 30/05 au 3/06/2005     | Hygiène et pathologie à vaccination courante, soins primaires des ruminants domestiques dans les élevages traditionnels et semi-intensifs |
| <b><u>Autres 2006</u></b>                                                       |                                                                 |                                             |                        |                                                                                                                                           |
| Atelier de formation des éleveurs dans les 3 zones (Dori, Djibo et Ouagadougou) | BURKINA FASO<br>Projet de Soutien à la Diffusion du zébu Azawak | 225 éleveurs                                | De janvier à mars 2006 | Orientation stratégique et élaboration des programmes d'activités triennaux des groupements                                               |
| Recyclage des agents alphabétiseurs, alphabétisation initiale et complémentaire | BURKINA FASO<br>Projet de Soutien à la Diffusion du zébu Azawak | 13 alphabétiseurs et 337 auditeurs          | De janvier à juin 2006 | Alphabétisation                                                                                                                           |
| <b><u>Autres 2007</u></b>                                                       |                                                                 |                                             |                        |                                                                                                                                           |
| Atelier de formation des éleveurs dans les 3 zones (Dori, Djibo et Ouagadougou) | BURKINA FASO<br>Projet de Soutien à la Diffusion du zébu Azawak | 225 éleveurs                                | De janvier à mars 2006 | Orientation stratégique et élaboration des programmes d'activités triennaux des groupements                                               |
| Recyclage des agents alphabétiseurs, alphabétisation initiale et complémentaire | BURKINA FASO<br>Projet de Soutien à la Diffusion du zébu Azawak | 13 alphabétiseurs et 337 auditeurs          | De janvier à juin 2006 | Alphabétisation                                                                                                                           |
| Stage de perfectionnement                                                       | Belgique<br>Université Catholique de Louvain-La-Neuve           | 3 agents du projet (Coordonnateurs de zone) | 09 au 24 mai 2007      | Gestion et analyse informatique de données appliquées à la sélection bovine                                                               |
| Recyclage des agents                                                            | BURKINA FASO                                                    | 13 alphabétiseurs et 207 auditeurs          | De janvier à mai 2007  | Alphabétisation                                                                                                                           |



|                                                           |                                                       |  |  |  |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--|--|--|
| alphabétiseurs,<br>formation<br>complémentaire<br>de base | Projet de Soutien à<br>la Diffusion du zébu<br>Azawak |  |  |  |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--|--|--|

## ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

*Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.*

Il n'y a pas d'autres bailleurs de fonds intervenant sur la même prestation ou concomitamment, cependant on retrouve des traces d'activités de projets ayant opéré dans la zone.

| Bailleurs de fonds                                                     | Nom de l'intervention                                                    | Budget                  | Principaux objectifs                                                                                      | Commentaires                                                             |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| a) au site de DORI<br>Vétérinaires Sans Frontières<br>- Belgique (VSF) | Le Zébu peul au Sahel<br>(ZEPESA)                                        | -                       | Sélection du zébu peul                                                                                    | Le projet a une durée<br>d'environ 13 ans<br><b>Même objectif global</b> |
| Banque Islamique pour le<br>Développement (BID)                        | Projet de développement de<br>l'Elevage dans Liptako-<br>Gourma (PDE-LG) | -                       | Aménagements pastoraux,<br>formation des producteurs<br>et mise en place des<br>infrastructures d'élevage | En cours d'exécution<br><b>Même objectif global</b>                      |
| b) au site de Yalگو<br>Néant                                           |                                                                          | -                       |                                                                                                           |                                                                          |
| c) au site de Djibo<br>Banque Africaine de<br>Développement            | Projet de Développement<br>de l'Elevage du Soum<br>(PDES II)             | Environ 7.500.000 Euros | Divers domaines de<br>l'élevage                                                                           | En cours<br><b>Même objectif global</b>                                  |
| d) au site de<br>Ouagadougou                                           | Vétérinaires Sans Frontières<br>- FRANCE (CEFRAP)                        | -                       | Diverses activités d'élevage                                                                              | En cours<br><b>Même objectif global</b>                                  |